

Diplomatie parlementaire en action :

P-02

L'Algérie fait son entrée à l'AIPA comme membre observateur

Djamel Sedjati

honore  
l'athlétisme  
algérien



P-16

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Dimanche 21 septembre 2025//N° 1165// PRIX 20DA

80eme session de l'AG de l'ONU

P-03



# L'Algérie aux premières loges



**L'**Algérie participe activement à la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Au cœur des débats, la question palestinienne occupe une place centrale avec la tenue d'une conférence internationale de haut niveau consacrée à la solution à deux États, moment décisif où de nouveaux pays annonceront la reconnaissance officielle de l'État de Palestine.

Contraint de reporter une rencontre parlementaire africaine faute de participants :

Le Makhzen essuie une nouvelle humiliation sur le continent

P-05

Mahrez Bouich, docteur en philosophie politique à l'Express :

« À Gaza, ce ne sont pas seulement des corps qui tombent, mais des principes »



pp-04 et05

Une rentrée sous le signe de l'innovation scolaire

## Près de 12 millions d'élèves retrouvent ce matin les bancs de l'école

Près de 12 millions d'élèves et un million de fonctionnaires du secteur de l'éducation reprennent le chemin de l'école pour la rentrée 2025-2026. Entre sensibilisation à la prévention, réorganisation pédagogique et renforcement des infrastructures, le ministère de l'Éducation nationale annonce une série de mesures ambitieuses pour améliorer les conditions d'apprentissage et répondre aux attentes de la communauté éducative. P-16



**Bamako, en quête de bouc émissaire, saisit la CIJ**

## Alger dénonce une manœuvre « éhontée »

**B**amako se trompe de cible en saisissant la CIJ. Alger dénonce une manœuvre politique « éhontée », destinée à masquer l'échec interne du régime de Bamako. »

En quête d'un bouc émissaire pour détourner l'opinion sur la situation interne vécue par le pays, la junte militaire malienne n'a pas trouvé mieux que de déposer une requête introductive d'instance contre l'Algérie auprès de la Cour internationale de justice. Face à cette nouvelle divagation du voisin malien, l'Algérie a tenu à réagir énergiquement à travers un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines.

Ce dernier rapporte que l'Algérie a dénoncé le caractère "éhonté" d'une requête déposée, le 16 septembre courant, par le Mali auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), la qualifiant de "procédure manœuvrière", soulignant son intention de notifier à la CIJ son refus de cette requête, en temps opportun.

Le même communiqué précise en outre : "Le Gouvernement malien a annoncé avoir déposé, le 4 septembre 2025, une requête introductive d'instance contre l'Algérie auprès de la Cour internationale de justice."

Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a démenti cette allégation, lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 13 septembre 2025, selon la même source. Face à cette déclaration mensongère et fallacieuse, la même source précise : "Les autorités maliennes se sont résolues à déposer cette requête, le 16 septembre courant, comme annoncé aujourd'hui par le communiqué émanant de la Cour internationale de justice." Voir la junte malienne, qui a foulé au pied la légalité et l'ordre constitutionnel dans son pays, se soucier du droit qu'elle méprise au plan interne et auquel



elle prétend fausement s'attacher au plan international est une démarche réellement paradoxale", constate le ministère des Affaires étrangères. Et d'ajouter : "Cette junte, qui est elle-même l'instigatrice d'une banqueroute morale, a mené le Mali au désastre politique, économique et sécuritaire."

"C'est une tentative d'instrumentalisation désespérée de cet auguste organe judiciaire des Nations Unies de la part de la junte, à la recherche de bouc émissaire qui l'exonère de ses responsabilités dans la tragédie qu'elle inflige au Mali frère", qualifie le ministère des Affaires étrangères la démarche malienne

auprès de la Cour internationale de justice.

"La manœuvre est trop grossière pour être crédible. De ce fait, l'Algérie ne s'en rendra pas complice et en dénonce le caractère éhonté." Car l'Algérie a une trop haute idée du droit international, tout comme elle voue un profond respect pour la Cour internationale de justice. Elle considère qu'il est de son devoir de ne pas permettre qu'ils fassent l'objet d'une diversion autant avérée que dérisoire", précise la même source. Et le communiqué du MAE de conclure : "L'Algérie notifie, en temps opportun, à la Cour internationale de justice, son refus de cette procédure manœuvrière." **Kader M.**

**Il plaide pour une mobilisation en faveur du changement politique au Mali**

**Un opposant malien dénonce la plainte de son pays contre l'Algérie**

Un responsable politique malien a vivement réagi à l'annonce du Conseil militaire de transition concernant le dépôt d'une plainte contre l'Algérie auprès de la Cour internationale de justice (CIJ), confirmée vendredi par le ministère des Affaires étrangères. Selon lui, cette démarche n'est qu'« une tentative d'induire les Maliens en erreur et de rallier un soutien populaire qui lui fait désormais défaut ». Ismaël Sacko, président du Parti social et démocratique, a accusé le chef de la junte, Assimi Goïta, d'user de « propagande et de provocation » dans une région qui a besoin avant tout de paix et de stabilité. Intervenant sur Radio Algérie Internationale, il a appelé ses concitoyens à « rester vigilants et lucides face aux choix de Goïta ». L'opposant s'est dit surpris de voir ce dernier saisir une juridiction internationale qu'il n'a jamais reconnue et dont il a rejeté les décisions, allant jusqu'à accuser les pays hôtes de soutenir le terrorisme. Il a rappelé que le chef militaire de transition réprime toute voix discordante, poursuivant et arrêtant les militants qui contestent son pouvoir imposé par un coup d'État puis consolidé par une Constitution jugée non consensuelle. Sacko a plaidé pour une mobilisation en faveur du changement politique voulu par le peuple, afin que le Mali puisse coexister harmonieusement avec ses voisins, dont l'Algérie, la Mauritanie et la Côte d'Ivoire. Il a estimé que la confrontation avec l'Algérie constitue « la plus grave erreur » commise par Goïta. Pour mémoire, la diplomatie algérienne avait déjà démenti, la semaine dernière, les rumeurs d'une plainte malienne liée à la destruction d'un drone ayant violé l'espace aérien national. Mais, dans un communiqué publié jeudi, le ministère a confirmé que Bamako avait bel et bien saisi la Cour le 16 septembre. Le texte souligne une « contradiction flagrante » : « Il est pour le moins paradoxal que l'autorité putschiste au Mali, qui a piétiné la légalité et l'ordre constitutionnel dans son propre pays, prétende aujourd'hui se réclamer du droit international ». Et de conclure : « Cette manœuvre, dénuée de toute crédibilité, n'est qu'une tentative d'instrumentaliser la Cour pour se défausser de ses responsabilités dans la tragédie imposée au peuple malien. L'Algérie, qui respecte profondément le droit international et la CIJ, refuse de se laisser entraîner dans ce jeu.

**Y.S.**

### Alger adhère à l'Accord des Nations unies pour la protection de la biodiversité marine

Le ministre des Affaires étrangères, Ahmed Attaf, a procédé hier, au siège des Nations unies, à la signature de « l'Accord relatif à la Convention des Nations unies sur le droit de la mer concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine dans les zones ne relevant pas de la juridiction nationale » (BBNJ). Cette signature est intervenue au début de sa visite à New York, où il prend part aux travaux du segment de haut niveau de la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations unies, indique un communiqué du ministère. La cérémonie s'est déroulée en présence de Mme Elinor Hammarskjöld, secrétaire générale adjointe aux affaires juridiques et conseillère juridique des Nations unies. Selon la même source, cet accord a pour objectif de « renforcer la protection de la biodiversité en haute mer et d'en garantir une utilisation durable et rationnelle au bénéfice de l'humanité tout entière ».

**R.N.**

### Diplomatie parlementaire en action

## L'Algérie fait son entrée à l'AIPA comme membre observateur

Désormais l'Algérie est membre observateur au sein de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN, selon un communiqué de l'Assemblée populaire nationale, qui fait part de l'adoption à l'unanimité de l'adhésion de l'Algérie par l'AG de l'AIPA.

Mettant en exergue la présence croissante de l'Algérie sur la scène internationale, le même communiqué précise : « La cérémonie d'adhésion officielle de l'Assemblée populaire nationale (APN) comme membre observateur au sein de cette prestigieuse organisation parlementaire s'est tenue ce samedi 20 septembre 2025 à Kuala Lumpur, en Malaisie, en marge de la session en cours de l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN (AIPA). »

L'ASEAN, faut-il le rappeler, est l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Elle compte dix membres, à savoir : Brunei, le Cambodge, l'Indonésie, le Laos, la Malaisie, le Myanmar, les Philippines, Singapour, la Thaïlande et le Vietnam.

Le communiqué de l'APN fait savoir aussi que la délégation de l'APN, conduite par M. Monder Bouden, vice-président de l'Assemblée,

représentant M. Brahim Boughali (président de l'APN), a pris part à la cérémonie, en présence de M. Abdelhafid Bouhour, ambassadeur d'Algérie en Malaisie. Il souligne qu'« à cette occasion, le drapeau national a été hissé dans un moment symbolique marquant la présence officielle de l'Algérie dans cet espace parlementaire international ».

De ce fait, la même source ajoute : "Le président de l'AIPA et la secrétaire générale de l'Assemblée ont remis la décision officielle confirmant l'adhésion de l'Algérie en qualité de membre observateur à M. Bouden et à l'ambassadeur algérien à Kuala Lumpur, consacrant ainsi l'approbation unanime de cette adhésion." "Cet acquis s'inscrit dans la dynamique impulsée par la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment après la signature par l'Algérie du traité d'amitié et de coopération avec l'ASEAN, traduisant l'unité de vision et la complémentarité entre diplomatie officielle et diplomatie parlementaire", fait remarquer l'APN. Pour rappel, l'Assemblée interparlementaire de l'ASEAN regroupe dix États membres permanents, parmi lesquels l'Indonésie, la

Malaisie, la Thaïlande, les Philippines et le Vietnam, et 25 membres observateurs tels que la Chine, la Russie, les États-Unis et l'Union européenne, selon le communiqué de l'APN. Alors que l'AIPA constitue une plateforme de dialogue parlementaire sur les questions politiques, économiques, sociales et culturelles, elle exerce un rôle central dans le renforcement de la paix et de la sécurité tant au niveau régional qu'international.

"L'adhésion de l'Algérie à l'AIPA en tant qu'observateur représente une valeur ajoutée pour sa diplomatie, l'Algérie étant La situation géographique de l'Algérie, lui permettant d'être à la fois une porte d'entrée de l'Afrique et un pont entre les deux rives de la Méditerranée, lui confère un poids stratégique au sein de ce cadre parlementaire de premier plan. En tant qu'observateur, elle représente une valeur ajoutée pour sa diplomatie, elle reflète également l'engagement de l'APN à participer activement aux travaux de l'organisation et à mettre à profit son adhésion pour la défense des causes justes et la promotion de la coopération parlementaire internationale", conclut le communiqué de l'APN.

**Kader M.**

**L'EXPRESS**



Quotidien national d'information édité par la **SARL ADRA COM**  
Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz  
www.lexpressquotidien.dz  
TEL/fax: 023.70.99.92  
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT : **NOURDINE BRAHMI**  
DIRECTEUR HONORAIRE: **ZAHIR MEHDAOUI**  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION **RABAH YUCEF RABAH**

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À : L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz  
Programmation.regie@anep.com.dz  
agence.oran@anep.com.dz  
agence.annaba@anep.com.dz  
agence.ouargla@anep.com.dz  
agence.constantine@anep.com.dz

**Impression:**  
Société d'Impression d'Alger (SIA)  
**Diffusion:**  
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

80<sup>e</sup> session de l'AG de l'ONU

# L'Algérie aux premières loges

**C**ette année, la 80<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, placée sous le thème «*Mieux ensemble : 80 ans et plus pour la paix, le développement et les droits humains*», sera marquée par la question palestinienne après que plusieurs États européens ont déclaré qu'ils vont reconnaître l'État de Palestine.



■ Par Merouane Korsou

L'Algérie, quant à elle, qui sera représentée par son chef de la diplomatie M. Ahmed Attaf, sera présente dans nombre de débats et de réunions de haut niveau durant cette 80<sup>e</sup> session, qui intervient cette année à un moment charnière pour renouveler l'engagement mondial en faveur du multilatéralisme, de la solidarité et de l'action commune pour les populations et la planète, indique-t-on au secrétariat général de l'ONU. L'Algérie sera donc impliquée dans la semaine de haut niveau de cette année qui va mettre en évidence l'urgence de tenir les promesses des objectifs de développement durable et de redynamiser la coopération mondiale. Ainsi, M. Ahmed Attaf, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui est arrivé hier samedi à New York, va donc participer aux travaux du segment de haut niveau de cette 80<sup>e</sup> session de l'AG des Nations Unies, selon un communiqué du ministère. À cette occasion, M. Attaf représentera l'Algérie au débat général de l'AG, prévu du 23 au 30 septembre 2025, et prendra part à plusieurs réunions de haut niveau au Conseil de sécurité onusien, notamment la session de débat programmée à la demande de l'Algérie et de nombre de pays islamiques sur la question palestinienne, ainsi que la réunion convoquée par la République de Corée, qui assure la présidence du Conseil de sécurité durant le mois de septembre, sur l'intelligence artificielle et ses implications pour la paix et la sécurité internationales, précise le

communiqué. «En marge du segment de haut niveau des travaux de l'AG, le ministre d'État participera aux réunions programmées dans le cadre des groupes géopolitiques auxquels appartient notre pays, à l'instar de la Ligue des États arabes, de l'Union africaine (UA), de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), du Mouvement des non-alignés ainsi que du G77+Chine», ajoute le communiqué. D'autre part, M. Attaf aura également de «nombreuses rencontres bilatérales avec ses homologues de pays frères, amis et partenaires de l'Algérie, ainsi qu'avec plusieurs responsables des Nations Unies et d'autres organisations internationales», conclut le communiqué. Concrètement, les travaux de cette session, étalés du 23 au 30 septembre, vont commencer le 22 décembre, c'est-à-dire lundi, par une réunion d'une heure qui marquera le 80<sup>e</sup> anniversaire de la création des Nations Unies. Des responsables de l'ONU et des chefs d'État et de gouvernement se pencheront sur les réalisations des huit dernières décennies et sur la voie à suivre pour mettre en place un système multilatéral plus inclusif et plus réactif. Ce sera là un des menus des réunions auxquelles va participer M. Ahmed Attaf. Outre le débat général, cette session sera marquée par des réunions de haut niveau sur dix thèmes, à savoir le «80<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies», le moment ODD, «la conférence sur la Palestine et la solution des deux États», «le 30<sup>e</sup> anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes», «le sommet sur le climat», «le Sommet pour une économie mondiale

durable, inclusive et résiliente», «Prévention et maîtrise des maladies non transmissibles et promotion de la santé mentale et du bien-être», «30<sup>e</sup> anniversaire du Programme d'action mondial pour la jeunesse», «Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires», «Situation des musulmans rohingyas et des autres minorités au Myanmar». Pour autant, le point focal de cette 80<sup>e</sup> session de l'AG des Nations Unies sera sans conteste «la Conférence internationale de haut niveau pour le règlement pacifique de la question de Palestine et la mise en œuvre de la solution des deux États.» Ce point très important à l'ordre du jour de cette session sera discuté dès ce lundi 22 septembre sous la forme de conférence internationale de haut niveau sur la Palestine et sera présidée par la France et l'Arabie saoudite avec la participation active de l'Algérie. C'est lors de cette réunion de haut niveau que l'État de Palestine sera reconnu par dix nouveaux pays, à savoir la France, Andorre, l'Australie, la Belgique, le Canada, le Luxembourg, Malte, le Portugal, le Royaume-Uni et Saint-Marin. Cette conférence de haut niveau réaffirmera, selon un communiqué de l'ONU, les engagements internationaux en faveur de la solution des deux États et cherchera à mobiliser le soutien nécessaire à sa mise en œuvre. L'Algérie, qui a à plusieurs reprises appelé au sein même du système des Nations-Unies, à la reconnaissance de l'État de Palestine et la protection du peuple palestinien et l'affirmation de ses droits à un état souverain avec Al Qods Echarif comme capitale, en tant que membre et en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, va jouer un rôle important durant cette réunion de haut niveau pour qu'enfin la communauté internationale reconnaisse autant l'État de Palestine que la mise en œuvre effective et sans attermolements d'une solution politique à la question palestinienne, soit la mise en place d'une solution viable, à deux états, celle-là même réclamée par la communauté internationale. Car en fait, à la veille de cette réunion de haut niveau sur la Palestine, plus de 75 % des États membres des Nations unies l'ont faite, soit 148 États sur 193, auxquels s'ajoute l'État du Vatican, membre observateur à l'ONU. Petit rappel : dès sa proclamation en 1988 par Yasser Arafat, l'État de Palestine est, de suite, reconnu par plus de quatre-vingts gouvernements : ceux de la Ligue arabe, d'une grande partie des pays africains, de l'ex-URSS et des pays membres du pacte de Varsovie, ainsi que de la Chine. Depuis 2012, l'ONU a accordé à la Palestine le statut d'État observateur non-membre, mais non de membre à part entière, en l'absence d'un vote favorable du Conseil de sécurité sur le sujet, toujours bloqué par les États-Unis, le soutien politique qui a permis à l'entité sioniste de braver toutes les résolutions internationales et, surtout, de poursuivre actuellement le génocide de la population de la bande de Ghaza.

## Au Conseil de sécurité

### Bendjama demande pardon aux Palestiniens

■ par Karima Baba Aissa

À New York, après le rejet d'une résolution réclamant un cessez-le-feu à Ghaza bloquée par le veto américain, l'ambassadeur d'Algérie à l'ONU, Amar Bendjama, a présenté des excuses émouvantes au peuple palestinien. «Pardonnez-nous, car ce Conseil n'a pas su sauver vos enfants», a-t-il déclaré, dénonçant l'impuissance du système international face au génocide en cours. Le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a dénoncé jeudi l'échec du Conseil de sécurité à adopter un projet de résolution réclamant un cessez-le-feu immédiat à Ghaza, qualifiant ce blocage de «un affront de plus qui entache la conscience de l'humanité». Dans une allocution prononcée après le rejet du texte, soutenu par 14 membres du Conseil mais bloqué par le veto américain, le diplomate algérien a exprimé des excuses solennelles au peuple palestinien. «Nous les Algériens, nous vous entendons, frères et sœurs palestiniens. Pardonnez-nous, particulièrement, Vous qui êtes à Ghaza, en proie aux flammes, enfouis

sous les décombres. Pardonnez-nous, car ce Conseil n'a pas su sauver vos enfants», a-t-il déclaré, rappelant que 18 000 d'entre eux ont été tués. Bendjama a poursuivi : «Pardonnez-nous... parce que le Conseil n'a pas pu protéger vos femmes, dont plus de 12 000 sont tombées en martyres, pardonnez-nous pour l'échec du Conseil à protéger vos médecins, infirmiers et infirmières, dont plus de 1400 sont morts en martyrs, vos journalistes, dont 250 sont tombés en martyrs, et parce qu'il n'a pas pu protéger vos agents humanitaires», dont plus de 500 ont été tués. Il a également exprimé sa honte face à l'impuissance de l'instance onusienne : «Je m'excuse auprès des Palestiniens parce que la famine se propage aujourd'hui à Ghaza sans que ce Conseil ait pu l'arrêter ni même agir pour la dénoncer, tout comme il n'a pas pu mettre un terme aux déplacements forcés, ni briser le blocus.» Le diplomate a dénoncé l'impunité dont bénéficie l'entité sioniste grâce à la «partialité de notre système international», affirmant qu'elle «tue et affame quotidiennement un peuple tout entier, bombarde les hôpitaux, les écoles et les abris, attaque un médiateur et sape la diplomatie sans que personne ne réagisse».

Pour lui, chaque crime impuni à Ghaza est une défaite universelle : «À chaque acte impuni commis par l'entité sioniste, c'est l'humanité qui s'anéantit. L'histoire ne jugera pas nos discours, mais elle jugera nos actes.» Tout en saluant le vote des 14 membres du Conseil en faveur du projet de résolution, M. Bendjama a réitéré l'engagement de son pays : «Soyez certains que nous ne capitulerons pas, ce n'est pas la dernière fois que le Conseil de sécurité agira, et la communauté internationale doit assumer ses responsabilités.» Il a conclu en affirmant : «Les choses sont très claires, et à chacun de nous de choisir : agir pour mettre fin au génocide ou être complice. L'Algérie, comme l'a promis son président, M. Abdelmadjid Tebboune, n'abandonnera jamais les Palestiniens et plaidera sans cesse en faveur de la création d'un État palestinien avec El-Qods pour capitale.» Le Conseil de sécurité examinait ce texte depuis fin août, après que l'ONU a officiellement déclaré l'état de famine dans la bande de Ghaza, soumise à un blocus total depuis le 2 mars. Le projet réclamait un «cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent» et la levée des restrictions à l'acheminement de l'aide humanitaire, tout en évoquant la question des otages.

## ÉDITORIAL L'EXPRESS

### Nos actes

■ Aïda Mouni

Ce fut un moment rare au Conseil de sécurité. Non pas parce qu'une résolution appelant à un cessez-le-feu à Ghaza a échoué, le veto américain, une fois encore, a fait taire la volonté des quatorze autres membres. Mais parce qu'un diplomate a pris la parole pour s'excuser. Amar Bendjama, représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, a choisi le registre de l'humain. Face au peuple palestinien, il a demandé pardon. «Nous les Algériens, nous vous entendons, frères et sœurs palestiniens. Pardonnez-nous, particulièrement, Vous qui êtes à Ghaza, en proie aux flammes, enfouis sous les décombres. Pardonnez-nous, car ce Conseil n'a pas su sauver vos enfants», a-t-il lancé. Ces mots simples, prononcés avec gravité, ont traversé les murs de cette enceinte souvent anesthésiée par les calculs diplomatiques. Ils ont mis des visages sur des chiffres insoutenables. Le Conseil, une fois encore, s'est révélé incapable. Incapable d'imposer un cessez-le-feu. Incapable d'arrêter la famine. Incapable même de dénoncer l'injustice. L'Amérique a dit non, et les quatorze autres voix favorables se sont tues, ensevelies sous le poids d'un veto. Ce blocage n'est plus seulement une faille institutionnelle, il devient une complicité. En qualifiant sans détour les crimes commis à Ghaza de «génocide», Amar Bendjama a brisé le vernis diplomatique. Il a rappelé que chaque jour d'inaction est une tache sur la conscience du monde. Car l'entité sioniste bombarde hôpitaux, écoles et abris, affame un peuple entier, réduit à néant la diplomatie sans qu'aucune sanction ne soit appliquée. L'histoire, a-t-il averti, ne jugera pas les discours mais les actes. Et aujourd'hui, les actes manquent. Ce constat fait mal. Il fait honte. Mais il est nécessaire, car il met chacun face à son choix : agir pour mettre fin au génocide ou s'en rendre complice. L'Algérie, par la voix de son représentant et par celle de son président, a réaffirmé son engagement indéfectible : elle n'abandonnera jamais les Palestiniens et continuera de plaider pour un État libre avec El-Qods pour capitale. Mais la communauté internationale, elle, ne pourra éternellement se réfugier dans le silence. Car ce silence tue. Et l'histoire, tôt ou tard, condamnera ceux qui ont choisi de détourner le regard.

A.M.

Mahrez Bouich, docteur en philosophie politique à l'Express :

# « À Gaza, ce ne sont pas seulement des corps qui tombent, mais des principes »

**M**ahrez Bouich, enseignant-chercheur et docteur en philosophie politique à l'université de Béjaïa, répond à nos questions sur le silence de la communauté internationale face au « génocide » commis par l'entité sioniste à Gaza.



**L'Express : Face à l'ampleur de la tragédie à Gaza et au silence, voire à la complicité, de nombreuses puissances occidentales, comment analysez-vous, en tant que chercheur en philosophie, l'effondrement moral et éthique du système international contemporain ?**

**Mahrez Bouich :** La situation actuelle à Gaza, où une population entière vit sous les bombardements constants de l'entité sioniste, est marquée par des génocides horribles, une famine organisée et une crise humanitaire sans précédent. En tant que chercheur en philosophie, je ne peux qu'exprimer une profonde consternation devant ce qui s'apparente à l'un des génocides les plus horribles et les plus méthodiquement passés sous silence depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Ce silence, voire cette complicité active ou passive de la part de grandes puissances occidentales, dont les États-Unis et d'autres nations se présentant comme des défenseurs des droits humains, soulève de manière cruciale la question de notre conception même de la justice, de la dignité humaine et de l'éthique universelle. Ce n'est plus seulement une question géopolitique, géosécuritaire ou diplomatique ; c'est une illustration tragique de l'effondrement des valeurs ontologiques les plus fondamentales, celles qui définissent l'existence humaine.

À Gaza, ce ne sont pas seulement des corps qui tombent, mais des principes. C'est l'humanité tout entière qui est atteinte lorsque l'on assiste, dans une indifférence glaçante des puissances mondiales, à la destruction méthodique d'une population de plus de deux millions d'êtres humains.

Ce qui se passe en Palestine, et plus particulièrement dans la bande de Gaza, n'est pas une guerre. C'est un effondrement moral. Le silence de la communauté internationale n'est pas neutre : il favorise l'impunité. Il témoigne d'une « faillite éthique majeure », d'un renouement global au fascisme, au nazisme, aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité, aux génocides, et même d'un abandon de ce que l'humanité avait juré après la Seconde Guerre mondiale : « Ne plus jamais revivre cela », ce serment brandi à la sortie des camps

d'extermination nazis. Hélas, ce que vit la Palestine depuis longtemps, et Gaza en particulier aujourd'hui, ne peut être qualifié que de « drame le plus horrible : une déshumanisation caractérisée et une extermination graduelle ».

En tant que défenseurs des droits humains, notre devoir n'est pas seulement de parler, mais aussi de nommer. Ce qui se passe à Gaza est un crime contre l'humanité, une destruction massive et volontaire de tous les fondements mêmes de notre humanité partagée. L'histoire retiendra non seulement les actes des bourreaux, mais aussi les silences des témoins.

**Alors que la population de Gaza continue de vivre sous les bombardements de l'État d'Israël et plonge dans une crise humanitaire et une famine sans précédent, les grandes puissances, notamment les États-Unis d'Amérique, la France et d'autres pays occidentaux, semblent « complices ». Quelle lecture faites-vous de ce silence ?**

Votre question est fondamentale et rejoint celles soulevées par de nombreux politiques, diplomates, universitaires, militants des droits humains, parlementaires, journalistes et observateurs depuis le début du génocide commis par l'État d'Israël à Gaza. Il s'agit d'une question qui interpelle vivement le silence, la « timidité politique » et la complicité des grandes puissances internationales.

Malgré les appels répétés de la société civile mondiale, de plusieurs organisations de défense des droits humains et de certaines instances diplomatiques, l'agression ne cesse de s'intensifier sous les yeux du monde, des grandes puissances, de l'ONU et du Conseil de sécurité.

Il faut le dire haut et fort : ce qui se passe à Gaza dépasse la simple tragédie humanitaire. Il s'agit d'un génocide et d'une destruction méthodique de l'humain : des vies, des lieux, des symboles, tout est ciblé selon la politique de l'entité israélienne basée sur « le tout ciblé ». Des organisations humanitaires parlent de plus de 69 000 personnes tuées, dont environ 26 000 enfants. Plus de 200 journalistes ont perdu la vie. Plus de 60 % de la population a été déplacée de force, souvent à plusieurs reprises. Environ 75 % des infrastructures de la bande de Gaza, notamment des hôpitaux, des écoles,

des réseaux d'eau et d'électricité, ont été détruites par des bombardements parmi les plus violents que le XXI<sup>e</sup> siècle ait connus. Ces attaques, qualifiées de crimes de guerre par plusieurs ONG, sont perpétrées par l'armée israélienne sous le commandement du Premier ministre, visé par un mandat d'arrêt international émis par la Cour pénale internationale (CPI).

Et pourtant, ce qui choque tout autant, sinon davantage, ce sont le silence et la complicité des puissances occidentales face à ces génocides à ciel ouvert qui durent depuis près de deux ans. Derrière un discours diplomatique prétendument « équilibré », elles continuent de soutenir Israël sur les plans politique, militaire et diplomatique, bloquant les résolutions au Conseil de sécurité — comme ce fut le cas lors de la 10 000<sup>e</sup> réunion du Conseil de sécurité, le 18 septembre dernier, marquée par un veto des États-Unis à une résolution appelant à mettre fin au génocide à Gaza —, livrant des armes et protégeant l'impunité.

Le veto, l'abstention face à un cessez-le-feu, la livraison d'armes, la non-application des résolutions de l'ONU et des décisions de la Cour internationale de justice de La Haye, ainsi que le mépris du droit international ne sont pas des actes neutres. Ce sont des formes de complicité active qui permettent à la machine de mort israélienne de poursuivre son œuvre sans entrave ni inquiétude.

D'un point de vue éthique, nous assistons à une faillite majeure. Pour reprendre les mots du philosophe Emmanuel Lévinas, l'humanité commence dans la reconnaissance du visage de l'autre. Or, à Gaza, ce visage est effacé. Ce silence international n'est pas seulement immoral, il est également dangereux.

C'est un acte dangereux, car il légitime « l'inacceptable », normalise « la déshumanisation » et ouvre la voie à la transgression de toutes les valeurs, lois et normes internationales. Il réduit à néant les principes fondamentaux des droits humains ainsi que les institutions censées les défendre. En une simple phrase, il crée les conditions sine qua non de l'émergence d'un chaos mondial fatal.

**Face à la gravité de la situation, impuissants et indifférents, malgré les appels de détresse et d'aide de la population, les pays occidentaux, avec à leur tête les États-Unis, ne seraient-ils pas complices ?**

Oui, à mon avis, on peut s'interroger légitimement sur une forme de complicité, directe ou indirecte, des pays occidentaux, en particulier des États-Unis, face à la gravité de la situation à Gaza depuis plus de deux ans. Malgré les appels incessants de la population palestinienne, des ONG et de nombreux États du Sud et du Nord, des parlementaires, des défenseurs des droits humains, des universitaires, entre autres. Les grandes puissances occidentales se sont révélées non seulement impuissantes, mais aussi largement silencieuses, voire complaisantes.

Certains pays occidentaux sont allés jusqu'à légitimer les bombardements menés par l'entité israélienne sur Gaza, en invoquant le droit à « la légitime défense » ou au « droit de réagir » aux événements du 7 octobre 2023. Or, ces justifications apparaissent comme un prétexte permettant de couvrir des actes relevant en réalité d'une punition collective infligée au peuple palestinien. Et servi, de manière implicite ou explicite, à soutenir la mise en œuvre d'un projet israélien de longue date : celui d'un « Grand Israël », fondé sur « une idéologie expansionniste », impliquant « la théorie d'extension territoriale » et la politique de « la déportation progressive » des populations palestiniennes. Un tel projet, longtemps théorique, semble aujourd'hui en cours de réalisation, comme en témoigne clairement la situation sur le terrain.

Cette légitimation des actes de l'entité israélienne, combinée à l'incapacité du Conseil de sécurité des Nations Unies — paralysé par les vetos américains — à adopter une résolution mettant fin aux hostilités ou imposant un cessez-le-feu, a offert à Israël « une opportunité historique » d'élargir ses interventions militaires. Dans ce contexte, Israël a poursuivi ses opérations non seulement à Gaza, mais aussi au-delà de ses frontières : en Iran, au Yémen ; à travers des frappes ciblées contre les Houthis, au sud du Liban et en Syrie, où ses incursions militaires se multiplient ; et plus récemment contre le Qatar, pourtant médiateur dans les négociations.

Cette impunité a également permis à l'entité d'Israël de mener des assassinats ciblés sur les territoires de plusieurs pays, de renforcer sa politique expansionniste notamment en Cisjordanie, et a intensifié sa politique visant à provoquer une famine à Gaza en bloquant l'accès à la nourriture, aux produits alimentaires, aux médicaments et aux ressources essentielles, aggravant ainsi la crise humanitaire.

Hélas, le silence international, notamment occidental, peut être interprété comme une forme de « couverture politique », qui permet à Israël d'agir en toute impunité.

Aujourd'hui, il est important de le souligner, que sans véritables condamnations internationales ni sanctions effectives, cette situation illustre un état d'impunité qui renforce la position d'Israël comme acteur capable d'agir au-delà des lois internationales et des normes diplomatiques, aggravant ainsi la crise dans la région et la réalisation d'un processus de paix globale et durable.

**Propos recueillis par Idir Mehdaoui**  
La suite en page 05

**Contraint de reporter une rencontre parlementaire africaine faute de participants**

# Le Makhzen essuie une nouvelle humiliation sur le continent

**L**e report de l'assemblée générale annuelle du Réseau parlementaire africain pour l'évaluation du développement, prévue à Rabat, marque un nouveau revers pour le Makhzen. Malgré ses efforts pour assurer une forte participation, l'absence de figures parlementaires africaines de premier plan illustre son isolement croissant, au moment où la diplomatie algérienne enchaîne les succès sur le continent.



L'assemblée générale annuelle du Réseau parlementaire africain pour l'évaluation du développement, initialement prévue les

24, 25 et 26 septembre à Rabat, a finalement été reportée à une date ultérieure, en raison du désistement de la majorité des délégations invitées.

Selon les précisions fournies par le secrétariat du Réseau, ce report s'explique par « l'absence de participation à la fois qualitative et quantita-

tive », allusion claire à l'absence remarquée des présidents de parlements et de représentants influents de plusieurs pays africains. Et ce, en dépit des efforts déployés par le Makhzen marocain pour garantir leur présence, allant jusqu'à proposer la prise en charge complète des frais de transport et d'hébergement des délégations. Pour de nombreux observateurs, cette annulation représente une nouvelle déconvenue pour le Makhzen sur la scène continentale. Elle survient au moment où Rabat tente, sans réel succès, de compenser une série de revers diplomatiques accumulés au sein de l'Union africaine, ainsi que la perte de positions stratégiques au sein de ses organes et institutions. Ces événements prennent place dans un contexte régional marqué par les succès diplomatiques répétés de l'Algérie, notamment à travers son dynamisme parlementaire en Afrique. Alger est parvenue, ces derniers mois, à regagner des positions d'influence et à rallier autour d'elle de nombreux parlements africains sur des causes centrales. C'est le cas de la question palestinienne, qui continue de bénéficier d'un consensus africain largement hostile à l'occupation sioniste, mais aussi de la cause sahraouie, qui enregistre de nouveaux acquis diplomatiques sur la scène internationale. Des analystes spécialisés dans les affaires africaines estiment que l'incapacité du Makhzen à mobiliser les parlements du continent pour ce rendez-vous illustre les limites de ses initiatives politiques ainsi que son déficit de crédibilité auprès de nombreuses capitales africaines. Ces dernières perçoivent clairement la nature de son agenda, orienté vers la normalisation avec l'entité sioniste et la défense d'intérêts extérieurs, souvent étrangers aux priorités réelles de l'Afrique. Le régime marocain se retrouve ainsi confronté à un isolement croissant au sein de l'espace continental. À l'inverse, l'Algérie conforte sa stature de partenaire fiable et de pilier essentiel dans la défense des causes justes du continent, fidèle à ses principes constants : le soutien indéfectible au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et le rejet catégorique de toute forme de néocolonialisme.

Y. B.

**Malgré les appels incessants des organisations humanitaires et des pays membres de l'ONU, notamment l'Algérie, qui ne cesse de dénoncer l'agression sioniste de la population de Gaza, et appelle à un cessez-le-feu immédiat... L'entité sioniste continue de massacrer les Palestiniens...**

Comme je l'ai déjà mentionné en réponse à la question précédente, la complicité des grandes puissances internationales, l'incapacité des instances onusiennes, ainsi que le soutien complice, tacite ou explicite, de certains États ont offert à Israël, en tant qu'entité, une liberté totale d'agir selon sa volonté. Désormais, elle peut intervenir militairement quand et comme elle le souhaite, sans craindre de réelles conséquences.

L'entité israélienne semble jouir aujourd'hui d'une forme « d'immunité globale et incontestable » face à toute dénonciation, ainsi qu'à l'application du droit international et humanitaire, vu qu'elle se comporte comme une entité au-dessus de la communauté internationale, un « État-entité au-dessus de tous ».

À la veille de la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies, où plusieurs pays s'apprêtent à reconnaître officiellement l'État de Palestine, il est clair que le Conseil de sécurité est incapable de faire adopter une résolution pour mettre fin à l'agression israélienne, non seulement contre Gaza, mais aussi contre les pays voisins. Depuis longtemps, la communauté internationale n'a pas réussi à définir une feuille de route claire pour la paix au Moyen-Orient, et l'ONU peine à lancer un processus de paix fondé sur la création de deux États respectant les frontières de 1967.

L'Algérie, loin de toute forme de démagogie, a toujours apporté son soutien au peuple palestinien. Depuis son élection en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité, elle n'a jamais cessé de dénoncer

les génocides à Gaza. Un rôle majeur et fondamental qui consiste à œuvrer pour l'arrêt immédiat du génocide en cours à Gaza, ainsi que de toutes les interventions militaires illégales menées par l'entité israélienne contre les pays voisins, à permettre au peuple palestinien d'exercer pleinement son droit à l'autodétermination, et à travailler de manière diplomatique afin que toutes les nations reconnaissent l'État palestinien. Mais que faire face à la complicité des grandes puissances, aux réactions timides de certains pays, ou à l'impuissance d'autres ? Même les déclarations de certains États reconnaissant l'État de Palestine restent insuffisantes. Cette incapacité collective a récemment poussé le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, à prononcer une phrase lourde de sens : « Il ne faut jamais avoir peur d'Israël.

» **L'IPC (Integrated Food Security Phase Classification), organisme onusien chargé d'évaluer la famine, a déclaré le 22 août 2025 l'état de famine à Gaza. Des voix citoyennes s'élèvent pour exiger des réactions urgentes et concrètes afin de soulager les souffrances de la population. Peut-on parler aujourd'hui d'une catastrophe humanitaire dans la région ?**

Oui, il est évident que la situation à Gaza constitue une catastrophe humanitaire majeure. Je ne pense pas que la famine ait été utilisée de manière aussi méthodique comme arme de guerre contre une population isolée depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, comme c'est actuellement le cas à Gaza. Cette famine est tout simplement inacceptable.

La déclaration officielle de famine par l'IPC souligne l'urgence absolue des besoins alimentaires, sanitaires et médicaux. Face à cette tragédie, la communauté internationale a le devoir moral et politique d'agir im-

médiatement, en garantissant l'accès sans entrave à l'aide humanitaire et en œuvrant à un cessez-le-feu durable pour protéger la population civile qui endure des souffrances immenses.

Il suffit aujourd'hui de regarder les images qui nous parviennent de Gaza pour mesurer l'ampleur des souffrances. On y voit des populations, y compris des enfants, mourir de faim ou risquer leur vie à la recherche de nourriture, sous les bombardements israéliens. C'est une situation dramatique et insoutenable, qui exige une réaction urgente et déterminée de la part de la communauté internationale.

**Plusieurs organisations d'experts et de défense des droits humains, y compris l'International Association of Genocide Scholars (IAGS), ont déclaré que les actions menées par Israël correspondent à la définition légale du génocide. Votre avis ?**

Je ne pense pas qu'aujourd'hui une personne consciente, connaissant le droit international et les droits de l'homme, et animée par des principes humanistes, puisse ne pas qualifier ce qui se passe à Gaza de génocide. Nous sommes clairement face à un génocide caractérisé – parfois assumé – par l'entité israélienne, dans un climat de silence international, ou au mieux de réactions timides émanant des grandes puissances mondiales.

Il est clair que la déclaration de l'International Association of Genocide Scholars (IAGS) est, à ce titre, extrêmement significative. Lorsqu'une organisation aussi spécialisée affirme que les actions d'un État répondent à la définition légale du génocide, cela doit alerter la conscience mondiale. Cela signifie que les violences, les destructions massives, les déplacements forcés, les privations de nourriture, d'eau et de soins infligés à la population palestinienne, à Gaza en particulier, ne relèvent plus simplement d'un

conflit armé, mais peuvent être juridiquement qualifiés de crimes contre l'humanité. Cette réalité exige une réponse urgente non seulement humanitaire, mais aussi juridique. La communauté internationale doit agir, diligenter des enquêtes sérieuses, documenter les faits, et traduire les responsables devant la justice internationale.

## Un dernier mot

Ce qui me chagrine profondément aujourd'hui, en tant que chercheur universitaire engagé dans les questions relatives aux droits de la personne humaine, c'est cette capacité qu'ont certains pays et certaines personnalités politiques à légitimer l'inacceptable : les génocides, les bombardements, les crimes de guerre, les politiques de famine et de déportation. À Gaza, ce sont des centaines de morts et de blessés chaque jour. Cette banalisation insupportable de la mort, cette manière de déshumaniser l'être humain et de nier son essence même, qui interpellent notre conscience collective.

Ce qui m'inquiète également, c'est que le silence de la communauté internationale ouvre « une brèche historique dangereuse » : celle de remettre en cause l'ensemble des instances internationales censées préserver la paix et la stabilité mondiale. Et qui ouvre aussi « une porte fatale » de remettre en cause et de détruire les fondements mêmes du droit international et des conventions relatives à la protection des droits humains.

L'opinion internationale est aujourd'hui face à un tournant historique : celui de dénoncer les génocides, de redonner un sens à l'humanité, et de ne plus accepter la banalisation ni la légitimation des guerres, des génocides et de toutes les atteintes aux droits des populations et aux droits de la personne humaine.

Propos recueillis par Idir Mehdaoui

## EXTENSION DU PORT D'ANNABA

## Le ministre exige un suivi rigoureux et des délais respectés

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, jeudi au siège de son département ministériel, une réunion de travail consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux des chantiers de réalisation du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, prévoyant la réalisation d'un quai minéralier dans le cadre du projet intégré du phosphate, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre fait suite à la série de réunions tenues, mercredi, par le ministre avec les cadres et les dirigeants des groupes et entreprises nationales sous tutelle, pour suivre l'état d'avancement de la mise en œuvre des grands projets stratégiques du secteur, notamment en matière d'infrastructures, précise le communiqué. La réunion d'aujourd'hui s'est tenue en présence des cadres centraux du ministère, du directeur général (DG) de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), étant le maître d'ouvrage du projet, ainsi que d'un consortium algéro-chinois rassemblant les entreprises de réalisation, dont "Cosider-Tp", la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM), des représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), du président directeur-général (PDG) du laboratoire d'études maritimes (LEM) et du PDG de la société "Alfapipe". Lors de cette rencontre, le DG de l'ANRIP a présenté un exposé technique détaillé et précis sur le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, en sus de certains obstacles, ayant été examinés durant la réunion de mercredi. Ainsi, le ministre a présenté des solutions efficaces pour traiter les obstacles soulevés, dans l'objectif d'accélérer la cadence des travaux et parachever l'opération de réalisation, et ce, à travers la coordination avec les différents partenaires et responsables des secteurs concernés par ce projet. Dans ce cadre, le consortium des entreprises de réalisation s'est engagé à fournir et à fabriquer tous les matériaux et les équipements nécessaires en un temps record et bien défini, et avec des quantités suffisantes, en vue d'assurer la continuité des travaux dans les chantiers du projet à pleines capacités. Le consortium s'est également engagé à assurer la coordination "étroite et continue entre tous les partenaires, et à œuvrer à la réalisation du projet et à sa livraison dans les délais contractuels fixés, conformément aux instructions de M. le président de la République. M. Djellaoui a, en outre, décidé "la création d'une cellule de suivi du déroulement des travaux du même projet, regroupant l'ensemble des acteurs, dont la directrice centrale de développement des infrastructures portuaires, représentant le ministère, et ce en vue d'assurer et de renforcer le suivi minutieux et efficace des différentes phases de réalisation", selon le communiqué. Par ailleurs, les derniers préparatifs pour les visites de terrain qu'effectuera le ministre, au début de la semaine prochaine, aux grands projets en cours de réalisation à l'échelle nationale, ont été abordés lors de cette rencontre.

## FORMATION EN LIGNE SUR LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

## Un décret encadre le programme de la famille productive

Un nouveau décret exécutif, publié au Journal officiel, fixe les conditions et modalités de bénéfice du programme de la famille productive. Ce dispositif, financé par le ministère de la Solidarité nationale, prévoit une aide unique allant de 80 000 à 100 000 DA sous forme de matériels, équipements ou appareils. Objectif : favoriser l'autonomisation économique et sociale des familles sans revenu à travers des activités artisanales, agricoles et professionnelles.

Désormais, les dépenses inhérentes au financement du programme de la famille productive, sont prises en charge sur les crédits inscrits, annuellement, au portefeuille de programmes du ministère chargé de la solidarité nationale. Il est octroyé une seule fois à la famille productive une aide sous forme de matériels ou d'appareils ou d'équipements se rapportant aux activités exercées, dont le montant varie entre quatre-vingt mille dinars (80.000 DA) et cent mille dinars (100.000 DA). C'est ce qui ressort du décret exécutif n° 25-236 du 16 Rabie El Aouel 1447 correspondant au 9 septembre 2025 fixant les conditions et les modalités de bénéfice du programme de la famille productive, sorti dans le dernier numéro du journal officiel. Selon la loi, est entendu par famille productive, au sens du présent décret, la famille qui dépend, pour subvenir à ses besoins, de l'exercice d'activités sur la base des qualifications artisanales ou des compétences professionnelles de ses membres acquises, validées ou résultant d'une formation, conformément à la réglementation en vigueur. Le programme de la famille productive vise l'autonomisation économique et sociale des familles, en vue de leur garantir un revenu à travers l'exercice d'activités



productives. Bénéficiaire du programme de la famille productive les catégories sans revenu, suivantes : le chef ou la cheffe de famille ; la femme ayant à charge ses parents, ses frères ou ses sœurs. Les activités liées à l'aide portent, notamment sur les domaines suivants : la cuisine, la pâtisserie et les différents types de pâtes alimentaires ; la couture, la broderie, le filage de laine et le tissage ; les activités artisanales de la poterie, de la porcelaine, de la céramique, de la verrerie, des métaux, de l'halifa, du bois et des cuirs ; les activités artisanales de joaillerie, de bijouterie et des arts décoratifs ; les activités agricoles et la valorisation de leurs produits, notamment le séchage des fruits, les huiles natu-

relles et la distillation ainsi que celles de l'élevage et de l'apiculture. Les demandeurs de bénéfice du programme de la famille productive sont inscrits au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de leur lieu de résidence, dans un registre spécial avec dépôt d'un dossier, en contrepartie de la remise d'un récépissé. L'inscription à ce programme peut être effectuée, aussi, à travers la plateforme électronique créée à cet effet, qui permet d'assurer le suivi et d'éviter le double bénéfice des différents aides, dispositifs ou programmes de soutien de l'Etat, à travers l'interopérabilité. Les familles productives bénéficient des facilités pour l'exposition de

leurs produits dans les établissements hôteliers et les chambres de l'artisanat et des métiers ainsi que dans les espaces d'exposition, en coordination avec les secteurs et les organismes concernés. Les familles productives bénéficient de programmes et de sessions de formation animés par le secteur de la solidarité nationale, en coordination avec les secteurs chargés de la formation et de l'enseignement professionnels, de l'agriculture, du tourisme et de l'artisanat et des micro-entreprises. Le suivi de la mise en œuvre et le contrôle du programme de la famille productive, sont assurés par les services de la direction de l'action sociale et de la solidarité de wilaya. Sauf cas de force majeure, le non-respect des obligations prévues dans la convention entraîne la résiliation de cette convention sans préjudice de l'application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur, pour la récupération des matériels, des appareils et des équipements octroyés. La commission élabore et adopte son règlement intérieur lors de sa première réunion. Elle élabore, également, un rapport annuel de ses activités qu'elle adresse au ministre chargé de la solidarité nationale et au wali territorialement compétent.

Inès B.

## STARTUPS VERTES EN ALGÉRIE

## Green ORC remporte le Green Impact Bootcamp 2025 avec une solution d'agritech innovante

La start-up algérienne Green ORC, spécialisée dans l'agritech, a décroché, jeudi à Alger, le premier prix de la troisième édition du Green Impact Bootcamp, l'événement dédié à la promotion des startups innovantes dans les domaines de la green tech et du développement durable. Selon l'APS, la lauréate, Nada Boutaoui, ingénieure en intelligence artificielle, a présenté une solution technologique basée sur l'exploitation de données spatiales, de capteurs et de drones, visant à optimiser les cultures tout en préservant la qualité des sols. "Notre innovation permet de générer des plans précis pour l'irrigation, la fertilisation et la rotation des cultures. Elle offre également un tableau de bord interactif permettant aux agriculteurs de suivre ces données en temps réel", a expliqué Mme Boutaoui, précisant que le projet est actuellement en phase pilote dans la région de Biskra. La jeune startup ambitionne de collaborer avec le ministère de l'Agriculture et les opérateurs du secteur, notamment dans le cadre du développement de l'agriculture saharienne. Parmi les 14 projets finalistes, plusieurs initiatives ont retenu l'attention du jury. Parmi les projets distingués figure également celui porté par Mounir Khalifaoui, étudiant en agronomie à l'université de Tlemcen et originaire de Ghardaïa, présenté par son encadrante, Anissa Hassen, enseignante à l'Ecole supérieure des sciences des aliments et des industries agroalimentaires. Comme l'explique Mme Hassen, le projet vise à

développer la culture du gombo, un légume très prisé dans le Sud du pays pour ses vertus nutritionnelles, notamment dans la régulation du taux de glycémie. Constatant l'absence d'autosuffisance nationale et les prix élevés sur le marché de ce produit, l'équipe a mené des expérimentations en laboratoire pour proposer une alternative aux engrais chimiques et pesticides. "Nous avons utilisé des bactéries Bacillus comme solution naturelle, ce qui nous a permis d'obtenir un bon rendement et une excellente qualité du gombo, tout en réduisant l'usage de produits chimiques", a-t-elle expliqué. Autre projet remarquable : celui de Fella Boutti, ingénieure agronome de Ouled Djellal, qui propose une solution innovante de recyclage des fibres de palmier dattier pour la fabrication de matériaux de construction écologiques. "Notre projet consiste à créer des murs végétaux et terrasses vertes 100% naturels, intégrant un système d'irrigation intelligent permettant jusqu'à 70% d'économie en eau", a-t-elle fait valoir. Le projet est destiné principalement au marché B2B: hôtels, restaurants, promoteurs immobiliers avec pour ambition de verdifier les façades urbaines des grandes villes du pays. Ala Eddine, docteur à l'Ecole supérieure des énergies renouvelables, a présenté pour sa part un dispositif "combinant traitement des sols par plasma, électromagnétisme et récupération de l'humidité de l'air, dans le but d'améliorer la productivité agricole

tout en préservant les ressources en eau". Présent lors de cet événement, Mouloud Khelif, conseiller auprès de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a rappelé l'engagement constant du ministère à soutenir l'écosystème entrepreneurial. "Cet événement constitue une vitrine importante pour les projets innovants liés à l'économie verte. Il permet d'identifier de jeunes talents, souvent issus du monde universitaire, et de les accompagner dans leur transformation en véritables startups viables", a-t-il déclaré. Le représentant du ministère a également mis en lumière le rôle clé joué par les incubateurs dans ce processus, en tant que "passerelles" entre les idées et le marché. "Grâce aux incubateurs, des projets de fin d'études peuvent devenir des entreprises à part entière, éligibles aux différents labels mis en place par le ministère", a-t-il fait valoir. Organisée par l'incubateur numérique DZ HADINA TECH sous l'égide de plusieurs ministères, dont ceux de l'Energie, de l'Economie de la connaissance et de l'Environnement, cette troisième édition du Green Impact Bootcamp s'est tenue à Alger sous le slogan : "Bâtir une économie verte par l'intelligence collective". Durant trois jours, les participants ont bénéficié de formations pratiques, d'ateliers thématiques assurés par des experts, dans l'objectif de renforcer l'écosystème entrepreneurial vert à l'échelle nationale et africaine.

TRANSPORT URBAIN ET  
INDUSTRIE AUTOMOBILE

## Stellantis El Djazair s'allie à Idenet pour équiper les taxis en GPS et taximètres

Stellantis El Djazair a signé un contrat avec l'entreprise algérienne "Idenet", versée dans le domaine des solutions de géolocalisation et de taximètres, et ce, afin d'équiper les taxis de solutions GPS et de taximètres, a indiqué vendredi un communiqué du groupe Stellantis. "Ce partenariat signé en marge de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025) entre dans le cadre de l'engagement de Stellantis el Djazair à soutenir la modernisation du transport urbain en Algérie", ajoute le communiqué. A travers ce partenariat, "Stellantis El Djazair" confirme son soutien au développement de la sous-traitance automobile algérienne, dans le cadre de sa stratégie de "deep localisation", afin d'offrir des solutions innovantes adaptées aux besoins du marché algérien et de contribuer activement au renforcement de l'intégration industrielle nationale, précise la même source. A noter que l'entreprise "Idenet" fournit déjà les faisceaux intégrés dans les véhicules produits par Fiat à Tafraoui, selon le communiqué. Les solutions GPS et taximètres sont essentielles pour la gestion des taxis, car elles améliorent l'efficacité opérationnelle (suivi en temps réel, optimisation des itinéraires) et la satisfaction client (temps d'attente réduits, informations fiables sur le coût et l'arrivée du véhicule). Elles renforcent aussi la sécurité en permettant le suivi des conducteurs, l'analyse des comportements routiers et l'alerte en cas d'incident. De plus, le taximètre assure un calcul précis du tarif en fonction de la distance et du temps, garantissant la transparence pour les passagers et une gestion rigoureuse pour les entreprises. Les entreprises peuvent, avec le GPS, connaître la position de chaque véhicule en temps réel, ce qui facilite la répartition et l'optimisation des missions. Il permet de proposer des itinéraires alternatifs en cas de bouchons ou d'accidents, améliorant ainsi l'efficacité et réduisant les temps de trajet. Le GPS aide à surveiller le comportement des conducteurs (vitesse excessive, freinages brusques), renforçant ainsi la sécurité et l'application des règles. Les passagers reçoivent des informations précises sur le temps d'attente et l'itinéraire, ce qui augmente leur satisfaction. L'optimisation des trajets et la surveillance de la consommation de carburant permettent de réduire les coûts opérationnels et l'empreinte carbone. Le taximètre mesure le montant de la course en fonction de la distance parcourue et du temps, garantissant un calcul juste et transparent du prix pour le client. Dans de nombreuses juridictions, l'utilisation d'un taximètre est rendue obligatoire par la loi pour l'exploitation d'un taxi. Le client peut voir le tarif s'afficher, ce qui instaure un climat de confiance et évite les surprises ou les mauvaises interprétations des coûts. Il permet aux chauffeurs et aux entreprises de suivre précisément les recettes de chaque course, contribuant à une gestion financière rigoureuse. En combinant les deux systèmes, les entreprises de taxi disposent d'un outil complet pour gérer leur flotte, optimiser leurs opérations et offrir un service fiable et transparent à leurs clients.

I.B.

NORMES ET INNOVATION

## Deux jeunes Algériens rejoignent le programme mondial de l'IEC à New Delhi

À l'occasion de la 89<sup>e</sup> Assemblée générale de la Commission Électrotechnique Internationale (IEC GM 89), tenue du 15 au 19 septembre à New Delhi, l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) a désigné deux jeunes professionnels, Ouameur Ali Adel et Dahmani Nouh, pour représenter l'Algérie au sein du prestigieux programme IEC Young Professionals. Une participation qui illustre la volonté de l'Algérie de renforcer sa présence dans les instances techniques internationales et de former une nouvelle génération d'experts en normalisation électrotechnique.

Dans le cadre de la 89<sup>e</sup> Assemblée Générale de la Commission Électrotechnique Internationale (IEC GM 89) qui s'est tenue à New Delhi - Inde du 15 au 19 septembre 2025, l'Institut Algérien de Normalisation (IANOR) poursuit son action stratégique en faveur du développement et de l'harmonisation des normes électrotechniques. "Dans cette optique, IANOR a désigné deux jeunes professionnels algériens pour représenter notre pays au sein du prestigieux programme IEC Young Professionals (IEC YP) : Ouameur Ali Adel et Dahmani Nouh, tous deux membres des comités techniques d'IANOR", indique l'IANOR dans sa page officielle facebook.

Pour la troisième année consécutive, l'Algérie prend part à ce programme, confirmant la vision de l'IANOR ayant pour objectif de former et accompagner une nouvelle génération d'experts nationaux, favoriser l'implication des jeunes dans les processus de normalisation nationale et internationale, accroître la présence et l'influence de l'Algérie dans les instances techniques mondiales, et contribuer à une infrastructure nationale de qualité alignée sur les standards internationaux. Le programme IEC YP vise également à développer les compétences en matière de normalisation et d'évaluation de la conformité électrotech-



nique, préparant ainsi les jeunes professionnels à relever les défis de la transition énergétique, de la sécurité et de l'innovation technologique.

"Félicitations à nos jeunes experts qui portent haut les couleurs de l'Algérie et incarnent la relève dans le domaine de la normalisation et de l'évaluation de la conformité", ajoute l'IANOR.

Le programme IEC YP (Young Professionals) de la Commission Électrotechnique Internationale réunit de jeunes professionnels du monde entier pour les intégrer dans les activités de normalisation et d'évaluation de la conformité. Il offre des opportunités de réseautage, des ateliers

sur des sujets d'actualité comme la durabilité et la transformation numérique, des rencontres avec des experts, et un apprentissage en ligne. Le programme vise à former les futurs leaders de la normalisation internationale et à favoriser leur participation continue au sein de l'IEC. Les objectifs du programme concernent à fournir aux jeunes professionnels les connaissances et les outils nécessaires pour contribuer à la normalisation internationale, créer une plateforme de réseautage internationale pour que les participants puissent échanger des idées et des perspectives, encourager l'engagement continu des YP au sein de l'IEC et dans

leurs comités techniques nationaux et enfin permettre aux jeunes professionnels de façonner l'avenir de la normalisation mondiale.

Des ateliers ont lieu pour échanger sur des sujets clés de la normalisation. Les participants rencontrent les dirigeants de l'IEC et des experts du secteur. Le programme peut inclure des sessions de mentorat accéléré et des visites sur site pour découvrir le travail de l'IEC.

Les YP travaillent sur des projets qui contribuent au développement de la normalisation.

I.B.

## L'Algérie prospecte le marché russe au Salon international de l'agroalimentaire de Moscou

Des rencontres bilatérales ont été organisées vendredi, en marge de la clôture du 34<sup>e</sup> Salon international de l'agroalimentaire et des boissons, entre des opérateurs économiques algériens et leurs homologues de différents pays pour examiner les voies de coopération et de partenariat, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Les rencontres organisées au pavillon Algérie ont permis de passer en revue les opportunités de partenariat, d'échanger les expertises, et d'examiner les possibilités d'exportation directe vers le marché russe, ajoute la même source.

Un atelier a été organisé, à cette occasion, avec présentation d'un exposé spécialisé par des experts et opérateurs économiques russes, qui ont présenté une série d'orientations pratiques et apporté des explications sur les aspects réglementaire et logistique, mettant en avant les principales exigences du marché russe ainsi que les perspectives de coopération

offertes pour renforcer la présence des produits algériens en Russie.

La dernière journée de cette manifestation a connu une forte affluence vers le stand algérien, ce qui témoigne de l'intérêt des visiteurs pour le produit national.

Le stand algérien a enregistré, depuis l'ouverture du Salon, une grande dynamique et une affluence remarquable de visiteurs et de professionnels, ce qui confirme la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux, conclut le document.

La participation de l'Algérie à cette 34<sup>e</sup> édition du Salon international de l'Agroalimentaire et des boissons (World Food Moscow 2025 du 16 au 19 septembre) est intervenu "dans le cadre du programme officiel des manifestations économiques à l'étranger pour l'année 2025. L'Algérie était présente avec 15 entreprises économiques nationales spécialisées dans l'industrie agroalimentaire sur une superficie d'exposition conçue pour mettre en avant la qualité et la

diversité des produits nationaux".

Cet événement économique a été l'occasion de passer en revue une large gamme de produits algériens dans le cadre de la stratégie nationale de diversification économique, selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

A travers sa participation à ce rendez-vous, l'Algérie vise notamment "à faire connaître ses capacités dans le domaine des industries agroalimentaires et à mettre en exergue la diversité et la qualité des produits nationaux, en sus d'ouvrir de nouvelles perspectives d'exportation vers le marché russe et les marchés de l'Europe de l'Est qui disposent de plus de 240 millions de consommateurs".

Il est question notamment de "renforcer la coopération économique avec les opérateurs économiques de Russie, à travers des rencontres de travail B2B et l'examen des derniers développements technologiques dans le domaine alimentaire".

I.B.

KHENCHELA-BATNA

# Perspectives prometteuses de la pomiculture

**La pomiculture (techniques et pratiques relatives à la culture des pommiers) connaît un développement notable dans les wilayas de Batna et de Khenchela, réputées pour produire les meilleures variétés de ce fruit. Ains des leaders nationaux en matière d'investissement dans cette arboriculture persévèrent grâce aux techniques modernes utilisées et à l'expansion des superficies plantées de vergers de pommiers.**

A Batna, les prévisions de la direction des services agricoles (DSA) tablent, pour la saison agricole 2024-2025, sur une production de près de 2 millions de quintaux de pommes. Le DSA, Ahmed Sebki, a précisé, dans une déclaration à l'APS, que la wilaya de Batna connaîtra, cette saison, une augmentation "significative" de la production par rapport à l'année dernière qui s'était soldée par une production de 1,6 million de quintaux. Signalant que les vergers de pommiers couvrent actuellement, dans cette wilaya, une superficie totale de 5.878 hectares, dont 4937 hectares productifs, il a souligné que les pôles dédiés à cette filière sont situés dans la commune d'Ichemoul, dans la zone de Merial (commune d'Ayoun El Assafir) et dans les communes d'Oued Taga et de Hidoussa. La variété "Golden Delicia" arrive en tête des variétés de pommes cultivées dans la wilaya des Aurès, suivie des variétés "Star Crimson", "Royal Gala" et "Hana", cette dernière étant une variété précoce dont la production est concentrée dans la région sud de la wilaya déléguée de Barika où la récolte a commencé en août dernier. De nombreux agriculteurs spécialisés dans cette filière ont confirmé, de leur côté, que la saison en cours se distingue par une production "abondante et de haute qualité".

Parmi ces producteurs, Mme Nouara Khelifi, qui s'est lancée dans la pomiculture depuis plusieurs années dans la région de R'haouat, dans la commune montagnaise de Hidoussa, a insisté sur "la nette amélioration enregistrée cette saison dans la production locale de



pommes en termes de quantité et de qualité". Elle a indiqué que le recours à des bassins d'irrigation en plastique l'a "beaucoup aidée" à étendre les surfaces dédiées à ce fruit, l'encourageant à introduire de nouvelles variétés malgré la difficulté du relief de la région. Cette filière arboricole enregistre, en tout état de cause, une expansion remarquable depuis plusieurs années dans la wilaya de Batna grâce, aussi, au soutien apporté par l'Etat. Un soutien qui ne se limite plus aux zones montagneuses, mais qui s'est étendu à la région sud de la wilaya déléguée de Barika, connue pour sa variété précoce "Hana".

## DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION DE LA POMME

Dans la wilaya voisine de Khenchela, la culture des pommes a également réalisé, ces dernières années, des

résultats encourageants qui se sont traduits par une augmentation de l'indice de croissance de cette filière stratégique aux perspectives prometteuses. Le DSA, Saïd Tamen, a annoncé une production prévisionnelle de 1,750 million de quintaux de ce fruit au titre de la saison agricole en cours, soit une augmentation de 100 mille quintaux par rapport à la saison précédente. Le même responsable a également souligné que la culture de la pomme a obtenu, ces dernières années, des résultats "encourageants", traduits par une augmentation de la production qui est passée de 1,3 million de quintaux en 2020 à 1,75 million de quintaux cette année, soit une augmentation de 35 %. M. Tamen a noté que la saison agricole en cours a été marquée par la mise en service, début août dernier, du marché de gros de la pomme dans la commune de Bouhamama. Un marché qui s'étend sur plus de 3 hec-

tares et dont la réalisation a nécessité un financement de 690 millions de dinars dans le cadre du programme complémentaire de développement dont a bénéficié la wilaya de Khenchela. Les efforts de l'État dans ce domaine se poursuivent en vue de la réalisation de chambres froides pour la conservation du fruit, évitant ainsi un entassement et un dépérissement des pommes.

À ce propos, le président de la chambre de l'Agriculture de la wilaya de Khenchela, Yacine Kenzari, a souligné que ses services ont invité les agriculteurs souhaitant bénéficier du crédit d'investissement "tabrid" (réfrigération) à se rapprocher de la Chambre pour obtenir des informations complètes sur ce crédit destiné à la réalisation de chambres froides d'une capacité variant entre 300 et 5 000 mètres cubes, au moyen d'un crédit bonifié (sans intérêt) plafonné à 150 millions de dinars remboursables sur une durée de 10 ans. Dans le cadre des facilités accordées aux arboriculteurs spécialisés dans la filière pomicole, une zone d'activités dédiée aux industries de transformation sera bientôt créée dans la commune de Bouhamama, sur une superficie de 10 hectares au profit de 20 investisseurs souhaitant transformer la pomme en confiture ou en différents jus et boissons, ce qui permettra de créer des emplois pour les jeunes de la région et de revitaliser l'activité commerciale.

EL-MENIAA

## Des projets en cours de réalisation

Plusieurs projets sont actuellement en cours de réalisation dans la commune d'Ouled Mâala, à l'est de la wilaya de Mostaganem, a indiqué mercredi un communiqué des services de la wilaya. Selon la même source, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué, mardi, une visite de terrain dans la commune d'Ouled Mâala, au cours de laquelle il a procédé au lancement de plusieurs opérations de développement dans différents secteurs et à l'inspection de divers projets de base. A cette occasion, le premier responsable de l'Exécutif local a posé la première pierre pour la réalisation de 40 logements publics locatifs (LPL), en donnant des instructions visant à réduire les délais contractuels de 10 à 8 mois, à instaurer le système de travail de 3X8 et à renforcer le chantier en moyens matériels et humains afin d'accélérer la cadence des travaux. Pour l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) du chef-lieu de commune et des villages avoisinants, le wali a également posé la première pierre pour la réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 m3, inscrit au titre du programme d'investissement public de l'année en cours, a-t-on précisé. Il a exigé la réduction des délais de réalisation de ce projet, dont le coût global s'élève à 41 millions DA et qui bénéficiera à près de 6.000 habitants, en insistant sur la nécessité de le réceptionner avant la prochaine saison estivale. Le wali a également inspecté les projets de réalisation d'un ouvrage d'art et d'aménagement de la route reliant les wilayas de Mostaganem et Relizane au niveau de cet axe, ajoute le communiqué. Le taux d'avancement du projet de l'ouvrage d'art reliant les communes d'Ouled Mâala (Mostaganem) et Sidi-Khettab (Relizane) a atteint 90 %, tandis que les travaux d'aménagement de la route ont repris, récemment, après une interruption imprévue. Le premier responsable de la wilaya a demandé d'accélérer la cadence des travaux et d'équiper la route d'un éclairage public afin de sécuriser la circulation, en insistant sur la coordination avec les autorités locales de la wilaya de Relizane pour achever la partie relevant de son territoire administratif, ajoute-on de même source. Au cours de cette visite, M. Boudouh a décidé la réalisation d'une école coranique, financée par le budget de la wilaya, d'examiner les demandes des citoyens concernant la réalisation de nouveaux puits et d'inscrire dans les prochains programmes le projet de raccordement du village d'Ouled Sâada au réseau de gaz naturel, a-t-on souligné.

TLEMCCEN

## Des établissements scolaires et universitaires dotés de l'énergie

La société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz de Tlemcen a procédé au raccordement de plusieurs établissements scolaires et universitaires aux réseaux de distribution du gaz naturel et de l'électricité, en prévision de la rentrée scolaire et universitaire prévues au début de la semaine prochaine, a indiqué mercredi un communiqué de la société. Il s'agit du raccordement de trois écoles primaires et de deux lycées aux réseaux de distribution du gaz naturel et de l'électricité dans les communes de Mansourah, Aïn-Fezza et Honaïne, ainsi que de plusieurs can-

tines scolaires dans d'autres communes, selon la même source. Le communiqué a précisé que des travaux sont également en cours pour raccorder deux collèges d'enseignement moyen (CEM) situés dans les communes de Beni-Mester et Beni-Khaled aux deux réseaux. Les réseaux de ces deux sources d'énergie ont également été étendus au profit du restaurant central, du centre de soins dentaires et de la résidence universitaire relevant du pôle universitaire de la commune de Chetouane, a-t-on ajouté. La même société a souligné que ses équipes techniques assurent

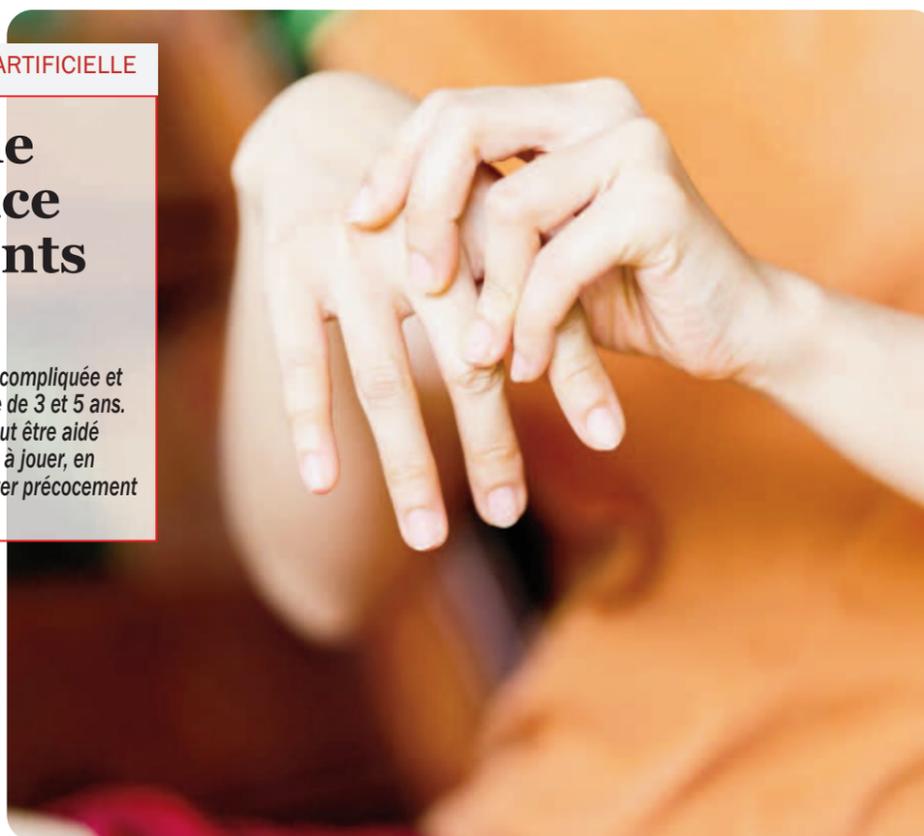
un suivi de terrain des différents projets en cours afin de garantir leur achèvement dans les meilleurs délais, de sorte que tous les établissements scolaires et universitaires soient prêts à accueillir les élèves et les étudiants dans les meilleures conditions. Elle a, en outre, rappelé la mise en place de toutes les mesures de sécurité et de prévention, notamment le contrôle des installations intérieures de gaz avant leur mise en service, et ce, en coordination avec les services communaux concernés et la direction de wilaya des équipements publics.

UN NOUVEL OUTIL DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Dépistage de l'autisme grâce aux mouvements des doigts

La détection du trouble du spectre autistique est compliquée et son diagnostic est, actuellement, posé entre l'âge de 3 et 5 ans. Plus le diagnostic est précoce, plus l'enfant peut être aidé rapidement. L'intelligence artificielle a un rôle à jouer, en analysant les mouvements d'un enfant pour détecter précocement un trouble du spectre autistique.

Un enfant sur cent souffre d'autisme dans le monde. Selon les experts, les signes d'alerte peuvent apparaître très tôt, avant 18 mois d'où l'importance du dépistage précoce. Il faut dire qu'entre les premiers signaux d'alerte et la confirmation clinique, il peut s'écouler plus de deux ans. Un retard qui freine la mise en place d'une prise en charge précoce, pourtant essentielle pour améliorer le développement social et cognitif de l'enfant. Des chercheurs ont décidé de faire appel à l'intelligence artificielle. « Il s'agit d'une IA qui observe les gestes, postures, mouvements des enfants, pour détecter des signaux faibles parfois invisibles à l'œil non expert. Un test d'autisme conçu avec l'IA qui, loin de remplacer les spécialistes pour le moment, pourrait bien devenir leur meilleur assistant », soulignent les experts. Derrière, un algorithme entraîné sur des milliers de vidéos analyse les micro-mouvements : inclinaison de la tête, balancements, répétition de gestes, réaction à un stimulus... « Autant de petits indices que l'IA apprend à identifier comme le propose une équipe de chercheurs du MIT, de Stanford et de plusieurs universités européennes, avec des modèles capables de détecter des comportements typiques des TSA avec une précision allant jusqu'à 84 % dans certains cas », selon une étude de Nature Medicine. Cette IA entraînée à repérer le « flapping » (battements rapides des mains, souvent observés chez les enfants autistes) a atteint un F1-score de 84,3 %, un très bon score en machine learning. L'IA se base sur l'analyse du mouvement corporel, bien plus fiable qu'une simple image fixe. Elle compare les gestes observés à une base de données de comportements typiques et atypiques. En quelques minutes, elle génère une probabilité de suspicion de TSA, qui peut ensuite orienter les familles vers un bilan spécialisé.



Cette IA fonctionne ainsi comme un outil d'aide à la décision, à l'image de ce que fait déjà l'intelligence artificielle en radiologie ou en dermatologie. L'IA peut repérer des anomalies invisibles à l'œil nu, mais l'interprétation finale revient toujours à un spécialiste (pédopsychiatre, neuropédiatre ou psychologue clinicien). Développer par les chercheurs, cet outil

de l'intelligence artificielle permet d'analyser les mouvements d'un enfant pour détecter précocement un trouble du spectre autistique. Ce test d'autisme, en passe de devenir un outil révolutionnaire qui promet un accès plus rapide, moins intrusif et potentiellement plus équitable au dépistage de l'autisme.

A.B

## ORAN : Une cinquantaine d'exposants au 2<sup>e</sup> Salon international du Dentaire « MDEX »

La deuxième édition du Salon international du Dentaire « MDEX » a été ouvert, jeudi au Centre des Conventions « Mohamed Benahmed » d'Oran (CCO) avec la participation d'une cinquantaine d'exposants. Organisé par l'agence événementielle « Insolite Pro », ce salon réunit des exposants nationaux et internationaux (Chine, Italie, Tunisie, Egypte, Burundi et Jordanie), représentant plus de 300 marques, distributeurs et fabricants, spécialisés dans les technologies et équipements dentaires, a indiqué le président du salon Azzi Chouaib dans son allocution d'ouverture. La direc-

trice de l'évènement, Mezagherani Chahinez a, pour sa part, souligné la forte participation des startups et des associations savantes dans ce salon, conçu pour être un « espace d'échange et de partage ». L'objectif du MDEX est de créer un véritable carrefour d'échanges scientifiques, de veille technologique et de développement professionnel autour des dernières avancées dans le domaine dentaire, a-t-elle souligné. « Ce salon se positionne comme une plateforme stratégique où se rencontrent l'innovation, la formation continue », a-t-elle ajouté, notant que le MDEX per-

met aux praticiens de se mettre à jour sur les nouvelles technologies, matériaux et solutions qui révolutionnent la dentisterie moderne ». Parmi les domaines en vedette cette année : la dentisterie numérique, l'esthétique dentaire, les procédures chirurgicales avancées, la biomimétique, ainsi que les nouvelles approches en gestion de cabinet. En marge de l'exposition, un programme scientifique de haut niveau est proposé aux participants, réunissant plus de 30 conférences, 25 ateliers pratiques et 56 présentations de posters.

## PRISE EN CHARGE DES TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME Vers l'unification des programmes

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme s'attelle à unifier les programmes de prise en charge des personnes atteintes du trouble du spectre de l'autisme (TSA), une démarche qui s'inscrit dans une approche globale visant à renforcer la protection, la prise en charge et l'insertion de cette catégorie, a-t-on appris auprès du ministère. A cet effet, « une équipe regroupant des cadres du secteur de la Solidarité nationale et un groupe d'experts a été chargée d'élaborer le projet d'un programme pédagogique adapté, fondé sur des bases scientifiques pour la prise en charge des personnes souffrant de TSA ainsi que des projets de textes réglementaires relatifs à la création d'un centre national de l'autisme et de centres spécialisés pour la prise en charge des personnes atteintes de ces troubles ». Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait ordonné, lors d'une réunion du Conseil des ministres qu'il avait présidée en juin dernier, la création d'un centre national et d'annexes régionales dédiés aux enfants atteints de TSA. La création du centre national de l'autisme intervient en concrétisation des axes contenus dans le plan national de l'autisme, portant l'élaboration et l'unification des mécanismes de prise en charge des enfants autistes. Le centre en question « sera chargé du volet inhérent à la formation et à l'élaboration d'études sur l'autisme », de « l'unification des interventions des secteurs ministériels et instances concernées, notamment en matière de diagnostic et de dépistage précoce, avec le développement et l'unification des programmes éducatifs et pédagogiques et des programmes de formation spécialisés ». L'objectif de la création de ces centres spécialisés pour autistes est de « garantir une prise en charge idoine et un enseignement spécialisé au profit de cette catégorie, conformément à des programmes pédagogiques unifiés élaborés par le centre », fondés sur « le développement de la relation entre l'enfant ou l'adolescent et son environnement et le soutien de son insertion en milieu scolaire ordinaire et/ou dans la formation professionnelle ». Le choix a été porté sur quatre centres spécialisés sis dans les wilayas de Tipasa, Oran, Tébessa et Béchar en cours d'aménagement et d'équipement en moyens pédagogiques spécialisés et adaptés avec la finalisation de l'élaboration du projet de texte réglementaire y afférent.

## BANGLADESH

### La hausse des températures affecte la santé et l'économie

La hausse des températures au Bangladesh a de lourdes conséquences sanitaires et sur son économie, selon la Banque mondiale qui estime qu'en 2024 les vagues de chaleur ont coûté jusqu'à 1,5 milliard d'euros au pays, soit 0,4% de son PIB. Dans un rapport publié mardi, repris par des médias, l'institution a estimé, qu'en 2024, le Bangladesh avait perdu quelque 250 de millions jours de travail en raison des conséquences des canicules sur la santé. Depuis 1980, la température maximale au Bangladesh a augmenté de 1,1 C, tandis que la température « ressentie » a connu une hausse de 4,5 C, selon le document. Les fortes chaleurs ont entraîné davantage de cas de diarrhée, de toux, de fatigue, de dépression et d'anxiété, selon l'étude qui s'appuie sur 16.000 entretiens. « La hausse des tempé-

ratures affecte notre santé et notre productivité, ainsi que la croissance du pays », a déclaré Jean Pesme, directeur de la Banque mondiale pour le Bangladesh. A Dacca, l'indice de chaleur, qui permet de déterminer la perception de la température ressentie par le corps humain, a augmenté 65% plus vite rapidement que la moyenne nationale, indique le rapport. « Notre analyse montre des liens mesurables entre l'exposition à la chaleur et de moins bons résultats sur le plan sanitaire, ainsi que des pertes de productivité substantielles », a expliqué Iffat Mahmud, co-auteur du rapport. La Banque mondiale a appelé à la mise en place, au plus vite, de mesures, notamment pour mieux faire face aux vagues de chaleur et développer davantage d'espaces verts urbains.

## MADAGASCAR

### Réception des premières doses de vaccin contre le HPV

Madagascar a reçu mardi son tout premier envoi de vaccins contre le papillomavirus humain (HPV) Un total de 547.070 doses est arrivé au dépôt de vaccination du ministère de la Santé publique, grâce au soutien du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et de l'Alliance du vaccin. Au total, plus de 2,2 millions de doses seront livrées dans les prochaines semaines afin de protéger les jeunes filles et de renforcer la lutte contre le cancer du col de l'utérus. Une vaste campagne de vaccination



contre le HPV sera lancée en octobre prochain dans l'ensemble des centres de santé de base du pays

afin d'assurer la couverture la plus large possible. Cette infection est responsable de la majorité des cas de cancer du col de l'utérus, une maladie qui demeure l'une des plus meurtrières chez les femmes malgaches. L'opération ciblera les jeunes filles âgées de 9 à 14 ans, avec pour objectif de réduire l'incidence et la mortalité liées à cette pathologie. Le ministère, en collaboration avec ses partenaires, a déjà entamé des actions de sensibilisation au sein des communautés et des établissements scolaires.

## VISA ET MASTERCARD

## L'UE souhaite lancer l'euro numérique

La Banque centrale européenne (BCE) espère néanmoins que la législation concernant l'euro numérique sera adoptée au cours du premier semestre 2026. Une fois que le Parlement se sera mis d'accord sur la législation, la BCE aura encore besoin d'environ deux ans et demi à trois ans pour lancer effectivement l'euro numérique.



centrale européenne (BCE) espère néanmoins la législation concernant l'euro numérique sera adoptée au cours du premier semestre 2026. Une fois que le Parlement se sera mis d'accord sur la législation, la BCE aura encore besoin d'environ deux ans et demi à trois ans pour lancer effectivement l'euro numérique. Le commissaire européen à l'Économie, Valdis Dombrovskis, a également déclaré que l'Europe avait besoin d'un système de paiement indépendant pour les achats via internet, les entreprises et commerces européens basculant de plus en plus en ligne. « Il est important de renforcer l'autonomie stratégique de l'Europe, de ne pas avoir à dépendre de systèmes de paiement étrangers, et de disposer d'un système de paiement européen, paneuropéen, adéquat », a-t-il déclaré vendredi. Certains pays de l'UE disposent de leurs propres systèmes nationaux de paiement numérique. Mais aucun n'est accepté dans l'ensemble des 27 pays de l'UE, contrairement à Visa et Mastercard.

Les ministres des Finances de l'Union européenne (UE) tentent vendredi de parvenir à une position commune sur la mise en place d'une monnaie numérique européenne, visant à s'affranchir des systèmes américains actuellement dominants que sont Visa et Mastercard, la BCE espérant une adoption de la législation au cours du premier semestre 2026, selon Reuters. Les discussions sur la création d'un équivalent numérique de l'euro, actuellement utilisé

dans 20 pays européens, ont commencé il y a plus de six ans. Mais le débat s'est intensifié cette année, l'UE souhaitant réduire sa dépendance vis-à-vis d'autres pays dans des domaines clés tels que l'énergie, la défense et la finance. « Nous devons aller de l'avant avec notre propre système de paiement numérique afin de réduire notre dépendance vis-à-vis d'autres fournisseurs », a déclaré le ministre espagnol des Finances, Carlos Cuerdo, aux journalistes à son arrivée à Copenhague pour les discus-

sions ministérielles. « Je pense que c'est un domaine clé dans lequel nous devons avancer et progresser rapidement. Cela fait partie de l'urgence que nous avons constatée dans les ministères, dans l'environnement politique, et cela guide également l'agenda », a-t-il ajouté. Si le projet d'euro numérique semble bénéficier d'un large soutien au niveau politique, le Parlement européen n'a pas encore adopté la législation requise, arguant que certains détails doivent encore être affinés. La Banque

## Sénégal

## L'emprunt obligataire lancé

Le Trésor public sénégalais a lancé un emprunt obligataire par Appel public à l'épargne (APE) de 300 milliards de FCFA (542,4 millions de dollars) pour financer des secteurs d'activités telles que l'éducation, la santé, les énergies renouvelables et l'agriculture, a annoncé jeudi dans un communiqué le ministère des Finances et du Budget. Cet emprunt obligataire, dont la période de souscrip-

tion s'étend du 22 septembre au 10 octobre 2025, entre dans le cadre du plan de financement de l'année 2025 et est conforme à la stratégie de diversification des ressources du Sénégal, indique le communiqué. Les investisseurs peuvent faire des souscriptions à raison de 10.000 FCFA (près de 18 dollars) par obligation et ils bénéficieront de taux d'intérêt annuels allant de

6,40% à 6,95%, selon la maturité choisie, a ajouté la même source. Cet APE, le troisième du genre à être lancé cette année, « introduit une innovation majeure, avec un volet dédié à la diaspora, ce qui offre ainsi aux Sénégalais de l'extérieur l'opportunité de participer directement à l'effort de développement national, à travers un dispositif simple et sécurisé », souligne le communiqué.

## CHINE

## Un accident routier fait 06 morts et 03 blessés

Six personnes ont été tuées, et trois autres blessées dans un accident de la route survenu jeudi dans la province chinoise du Gansu (nord-ouest). L'accident s'est produit lorsqu'une voiture a pris la voie opposée avant d'entrer en collision avec un véhicule tout-terrain sur une section d'autoroute dans la préfecture autonome Hui de Linxia, au Gansu, a précisé le Bureau de la sécurité publique de la préfecture. Six personnes, y compris les conducteurs des deux véhicules et des passagers, ont été tuées, et trois autres ont été blessées.

## THAÏLANDE

## Approbation royale du cabinet du premier ministre

Le roi de Thaïlande, Maha Vajiralongkorn, a approuvé le nouveau cabinet sous la direction du Premier ministre, Anutin Charnvirakul, selon un décret royal publié vendredi. Le roi a nommé le cabinet de 36 membres sélectionné par M. Anutin, comprenant six vice-Premiers ministres et d'autres ministres, suite à son investiture

en tant que nouveau Premier ministre du pays plus tôt ce mois-ci, rapporte le Journal officiel Royal Gazette. Avec à sa tête M. Anutin, qui occupe également le poste de ministre de l'Intérieur, le parti Bhumjaithai dirigera le gouvernement de coalition, détenant la plus grande part avec 12 portefeuilles ministériels, dont trois postes

au sein du cabinet du Premier ministre. Cette approbation ouvre la voie à la prestation de serment d'allégeance du nouveau cabinet devant le roi et à la présentation de sa déclaration de politique générale au parlement, dernière étape avant que les ministres puissent officiellement entrer en fonction.

## MALAWI

## La diffusion des résultats des présidentielles suspendue

Le président sortant Lazarus Chakwera risque de perdre son poste, selon des observateurs, après le vote de mardi dans ce pays d'Afrique australe à l'économie moribonde, alors que les principales télévisions du pays ont interrompu vendredi la diffusion en direct des résultats de ces élections générales. La commission électorale n'a pas encore publié de chiffres officiels, elle dispose de huit jours après le vote pour annoncer les résultats. Au moins quatre médias télévisés, y compris le diffuseur public MBC, ont brusquement retiré sans explication les tableaux compilant les résultats qu'ils avaient collectés depuis les centres de vote. Les médias ont été soumis à des pressions de divers horizons pour arrêter les diffusions en direct, notamment les tableaux des résultats, a déclaré Golden Matonga, président de MISA Malawi, une organisation défendant la liberté d'informer. MISA Malawi a exhorté tous les médias à continuer de fournir des mises à jour sur les résultats officiels et officiels sans céder à aucune pression des autorités ou des individus. Dix-sept candidats sont en lice pour la présidence de ce pays d'Afrique australe, l'un des plus pauvres au monde, mais, selon les analystes, la bataille électorale se jouera de nouveau entre le sortant, le pasteur évangélique Lazarus Chakwera, 70 ans, et son prédécesseur, l'ancien professeur de droit Peter Mutharika, 85 ans. Ils s'étaient déjà affrontés en 2014 et en 2020. Le vainqueur devra relever le défi d'une économie moribonde, plombée par des pénuries, le manque de devises et l'inflation. Quelque 70% des 21 millions d'habitants du pays vivent avec moins de 2,15 dollars par jour, selon la Banque mondiale. Si aucun des candidats ne recueille plus de 50% des voix, un second tour, probable, est prévu dans les 60 jours.

## ÉTATS-UNIS

## Des affrontements dans l'Illinois

Des affrontements ont éclaté vendredi matin devant le site du Service de l'immigration et des douanes (ICE) situé à Broadview, dans la banlieue ouest de Chicago, lors d'une manifestation contre les opérations fédérales d'immigration, ont rapporté les médias locaux. Les manifestants, rassemblés dès l'aube, ont tenté de bloquer des véhicules entrant et sortant du site. Les agents fédéraux ont eu recours à du gaz lacrymogène et à des projectiles irritants pour disperser la foule. Au moins deux personnes ont été arrêtées, et des vidéos montrent des scènes de tension entre manifestants et forces de l'ordre. Des responsables politiques locaux étaient également présents sur les lieux, toujours selon les médias locaux. Cette mobilisation intervient dans le cadre de l'opération « Midway Blitz », lancée par le Département de la Sécurité intérieure (DHS) et l'ICE le 8 septembre 2025, visant les personnes en situation irrégulière.

## SOUDAN

## 43 MORTS DANS UNE FRAPPE DES FSR CONTRE UNE MOSQUÉE

Au moins 43 personnes ont été tuées vendredi lors d'une frappe des Forces de soutien rapide (FSR) contre une mosquée à El-Fasher, au Darfour-Nord, ont rapporté des médias, citant le Réseau des médecins du Soudan. Dans un communiqué, relayé par les médias, ce réseau indépendant a dénoncé « un crime atroce », commis à l'aube, lorsque les FSR ont ciblé une mosquée pendant la prière du Fajr, causant la mort de 43 fidèles et blessant grièvement plusieurs autres. « Cibler des civils désar-

més constitue un crime de guerre à part entière et une violation flagrante des valeurs humaines, religieuses et du droit international », a ajouté le réseau, dénonçant « un crime monstrueux qui viole toutes les lois internationales et humanitaires ». Depuis la mi-avril 2023, les affrontements entre l'armée soudanaise et les FSR ont fait plus de 20.000 morts, et provoqué le déplacement d'environ 15 millions de personnes, selon l'ONU et les autorités locales.

## LIGUE DE FOOTBALL

# Luca Zidane choisit l'Algérie

La Fédération algérienne de football (FAF) a officialisé vendredi l'arrivée d'un nouveau visage dans les rangs des Verts. Il s'agit du gardien Luca Zidane, fils de l'illustre Zinédine Zidane, qui a décidé de changer sa nationalité sportive pour porter désormais le maillot de l'Algérie. La FAF a célébré cette annonce en publiant sur ses réseaux sociaux : « Bienvenue à Luca Zidane, un nouveau guerrier du désert ».

Marouane A.

Agé de 27 ans, Luca Zidane a fait ses classes au Real Madrid, où il a évolué dans toutes les catégories de jeunes avant de goûter à l'élite avec deux apparitions en équipe première entre 2018 et 2020. Par la suite, il a porté successivement les couleurs du Rayo Vallecano (2020-2022), du SD Eibar (2022-2024) et depuis cette saison, celles du FC Grenade en deuxième division espagnole. Si son nom et sa généalogie familiale ne laissent personne indifférent, son rendement actuel en Espagne suscite cependant des interrogations. Depuis le début de la saison avec Grenade, Luca Zidane a encaissé 12 buts en seulement quatre matchs, ce qui lui vaut déjà des critiques quant à sa fiabilité et sa régularité.

## UN GARDIEN EN DIFFICULTÉ EN CLUB

Pour beaucoup, son niveau de performance est loin de refléter les standards attendus d'un gardien appelé à défendre les couleurs d'une sélection ambitieuse, surtout à l'approche d'une échéance aussi capitale que la Coupe du monde 2026. La nouvelle de son arrivée n'a pas fait l'unanimité parmi les supporters algériens.

## CAN U17 DE HANDBALL FÉMININ À ORAN

### L'EN rate les demi-finales

La sélection nationale féminine de handball des moins de 17 ans a été tenue en échec face à son homologue de la Guinée par le score 16-16, en match disputé, vendredi soir, au complexe sportif Miloud-Hadefi d'Oran, comptant pour la 4e journée de la poule "B" de la 21ème édition du Championnat d'Afrique des nations de cette catégorie. Un nul qui le prive des demi-finales. L'équipe guinéenne a terminé la première mi-temps en menant par un score de 10 à 9. En deuxième mi-temps le sept algérien n'a rien lâché et s'est accroché jusqu'au bout, terminant la partie à égalité (16-16). L'équipe nationale partage la 2e place avec la Guinée avec le même nombre de points, mais avec un goal-average défavorable, synonyme de qualification des guinéennes au dernier carré de l'épreuve.



Une partie de l'opinion estime que la sélection nationale ne doit pas être une «porte de secours» pour des joueurs formés en Europe qui peinent à s'imposer dans leur championnat et qui décident de rejoindre l'Algérie seulement lorsqu'une convocation en équipe de France devient improbable. Beaucoup rappellent que Luca Zidane avait longtemps nourri l'espoir de défendre les couleurs françaises, et que ce choix en faveur de l'Algérie intervient au moment où l'équipe nationale est sur le point de décrocher son billet pour le Mondial. Sur les réseaux sociaux, plusieurs voix se sont élevées pour dénoncer ce

qu'elles considèrent comme une «opportunité de dernière minute» plutôt qu'un véritable attachement au projet des Verts.

## UNE PREMIÈRE CONVOCATION EN OCTOBRE

Malgré ces réserves, la FAF a prévu d'intégrer Luca Zidane dès le prochain stage d'octobre. Le gardien devrait figurer dans la liste des Verts pour les deux derniers matchs des qualifications à la Coupe du monde 2026, à savoir, le jeudi 9 octobre face à la Somalie au stade Miloud-Hadefi d'Oran (17h00), puis le mardi 14 octobre contre l'Ouganda au stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou (17h00). Ces

deux rencontres permettront à Luca Zidane de découvrir le groupe et de se mesurer aux attentes du public algérien, exigeant mais passionné.

L'arrivée de Luca Zidane constitue indéniablement un coup médiatique pour la FAF, qui attire ainsi le fils d'une légende mondiale du football. Mais au-delà du nom, le véritable enjeu résidera dans sa capacité à convaincre sur le terrain et à se montrer digne de la confiance placée en lui. Les prochains mois diront si ce choix s'avérera payant pour l'Algérie ou s'il restera un pari risqué à l'approche du Mondial.

Marouane A.

M.A.

## Ligue 1 Mobilis (5<sup>e</sup> journée) Le MBR et l'OA impressionnent encore

Le MB Rouissat et l'Olympique Akbou, vainqueurs respectivement face à l'ES Sétif (3-0) et le Paradou AC (2-1), ont pris provisoirement les commandes du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, lors de la suite de la 5e journée disputée vendredi. Battu lors de la précédente journée à la maison face au double champion, le MC Alger (0-1), l'O Akbou a réussi à se racher de fort belle manière à Alger face à une équipe du PAC qui traverse une mauvaise passe. Grâce à un doublé de sa nouvelle recrue Hitala (39e, 45e), la formation akbouciennne a réalisé une excellente opération, de quoi lui permettre de poursuivre le parcours en toute sérénité. Le PAC a sauvé l'honneur grâce à Ramdaoui, en seconde période (52e). En dépit du départ de l'entraîneur Billel Dziri, le Paradou peine à amorcer son départ en ce début de saison, et se retrouve scotché à la position de lanterne rouge avec un seul point, en compagnie du MC El-Bayadh, qui compte un match en moins. Au stade du 18-février de Ouargla, le MBR n'a pas raté l'occasion

de renouer avec la victoire, en surclassant l'ESS, grâce à deux de ses nouvelles recrues estivales. Nezla a trouvé le chemin des files en début de match (5e), avant que Merzougui ne surgisse pour d'abord faire le break (70e), et enfoncer ensuite l'ESS, en fin de match (86e). Les joueurs de l'entraîneur Abdelkader Amrani, qui restaient sur une défaite et un nul, sont parvenus à dompter l'Entente, qui retombe dans ses travers, quelques jours après son succès dans le derby face au CS Constantine (2-1). Il s'agit du premier revers de la saison pour la formation sétifienne. L'autre match disputé ce vendredi s'est terminé sans vainqueur. Le CS Constantine a été tenu en échec devant son public face à l'ASO Chlef (2-2), et échoue à se ressaisir après la défaite de Sétif. Les "Sanafir" s'en sont remis à leur attaquant Mouaki, auteur d'un doublé (66e, 77e). De son côté, l'ASO, par deux fois rattrapée au score, a inscrit ses deux buts par Sadahine (32e) et le Togolais Avotor (68e).

R.S.

## ARABIE SAOUDITE MAHREZ MARQUE LE DERBY

Riyad Mahrez a encore prouvé qu'il restait l'un des maîtres à jouer du football moderne. Opposé à Al-Hilal dans le choc de la 3e journée de la Saudi Pro League, l'international algérien a brillé en conduisant Al-Ahli vers une spectaculaire remontada (3-3), grâce à deux passes décisives. Le match avait pourtant très mal commencé pour les Verts. Cueillis à froid, ils ont subi la loi d'un Al-Hilal dominateur qui a frappé trois fois en première période : Théo Hernandez (12e) puis le Brésilien Malcom, auteur d'un doublé (24e, 41e). À la pause, les espoirs semblaient minces pour Al-Ahli, mené 3-0. C'est en seconde période que les hommes de Matthias Jaissle ont réagi, d'abord grâce à Ivan Toney (78e), avant que Mahrez ne prenne véritablement les commandes du jeu. Omniprésent sur son couloir droit, l'Algérien a multiplié les initiatives, distillant pas moins de huit passes clés et sept centres précis. Ses efforts ont payé dans le money time. À la 87e minute, il dépose un ballon millimétré sur la tête de Toney, qui signe un doublé. Puis, dans le temps additionnel, il exécute un corner parfait repris par Merih Demiral pour l'égalisation (90+3e). Avec 77 ballons touchés et un rôle central dans chaque action dangereuse, Mahrez a été le véritable architecte de cette remontada. Noté 7,9, il signe la meilleure performance de son équipe, confirmant une nouvelle fois son importance capitale. Grâce à ce match, l'ancien capitaine des Fennecs rappelle qu'il est toujours capable de faire basculer les plus grandes affiches. Plus qu'un simple ailier, il s'impose comme l'ingénieur du jeu d'Al-Ahli, un atout indispensable dans la quête de titres du club saoudien cette saison.

## YASSER MOHAMED-TAHAR TRIKI TRÈS DÉÇU DE SA 4<sup>ÈME</sup> PLACE

Le triple sauteur algérien Yasser Mohamed-Tahar Triki, qui a échoué au pied du podium au Mondial 2025 d'Athlétisme à Tokyo (Japon), s'est dit "très déçu de devoir se contenter une nouvelle fois de la quatrième place", lors d'un événement majeur, mais a promis à ses fans de redoubler d'efforts pour que sa prochaine sortie soit couronnée d'une médaille. "C'est le même scénario malheureux que j'ai vécu au cours des années précédentes, y compris aux Jeux olympiques. Je commence toujours bien, mais à la fin, je termine au pied du podium. Ce qui à la longue devient frustrant. Mais je n'ai pas trop le choix. Cette situation prouve qu'il me manque encore quelques centimètres pour terminer sur le podium et décrocher enfin cette médaille qui me tient tant à cœur. Je vais donc continuer à travailler avec l'espoir que la prochaine fois sera la bonne" a-t-il déclaré aux médias juste après la fin de son concours. En effet, même s'il est en constante progression depuis cinq ou six ans, l'Athlète du CR Belouizdad n'a jamais réussi à décrocher un podium olympique, ou mondial en plein air. Il s'est toujours contenté des quatrième ou cinquième places. Ses rares satisfactions jusqu'ici ont été une médaille d'argent aux championnats du monde en salle, et le record arabe de cette spécialité, avec un saut à 17,43 mètres. Le scénario catastrophe s'est répété encore une fois vendredi à Tokyo, puisque Triki a terminé une nouvelle fois à la quatrième du place, avec un saut mesuré à 17,25 mètres, et qu'il avait réalisé dès le premier essai. Dans un concours très relevé et très disputé, jusqu'aux derniers essais, le titre mondial a été remporté par le Portugais, Pedro Pichardo (17,91 mètres).

## Real Madrid : Pression de Xabi sur Vinicius

Le Real Madrid traverse une phase de transition marquée par des choix forts de son nouvel entraîneur. Habitué à être titulaire indiscutable sous Carlo Ancelotti, Vinicius Junior n'est plus assuré de son statut avec Xabi Alonso. L'Espagnol a surpris en laissant le Brésilien sur le banc face à l'Olympique de Marseille en Ligue des Champions (2-1), un signal fort qui a suscité de nombreux débats. Mais au-delà de la décision sportive, c'est surtout la sortie médiatique du coach qui fait réagir. Alors que la presse espagnole annonçait Vinicius Junior titulaire, c'est finalement Rodrygo qui a démarré aux côtés de Kylian Mbappé et Franco Mastantuono. Entré à la 63e minute, l'international auriverde a eu du mal à peser dans le jeu, malgré son rôle dans le second penalty obtenu par le Real après la main de Facundo Medina. Interrogé après la rencontre, Xabi Alonso a assumé son choix: « il va y avoir un moment pour tout le monde. Personne ne peut jouer à tous les matchs et personne ne devrait être offensé s'il est sur le

banc. Nous avons besoin de tout le groupe, car le calendrier est très exigeant.» Ce discours a confirmé une tendance: la volonté du coach madrilène de redistribuer les cartes, quitte à mettre sous pression une star comme Vinicius. En conférence de presse en marge du match contre l'Espanyol Barcelone, Xabi Alonso a tenu à clarifier son approche. «Vinicius me semble en forme. Hier, ce n'était pas le moment de lui parler, mais aujourd'hui, il semblait plus positif et plus souriant. Je lui ai parlé, pas beaucoup. On a fait quelques exercices individuels. On verra demain.» Une mise au point qui montre que l'ancien milieu de terrain cherche à ménager son joueur, tout en rappelant la dure concurrence à Madrid. De son côté, Vinicius Junior doit composer avec la montée en puissance de Rodrygo, qui ambitionne de s'installer sur le côté gauche. La presse espagnole révèle même que Xabi Alonso avait pris soin d'expliquer son choix au joueur avant le match, une attention appréciée par le Brésilien.

## MLS/USA : Min Son plus populaire que Messi

Depuis son arrivée, l'effet Heung-min Son est saisissant, les réseaux sociaux du LAFC ont doublé leur nombre d'abonnés. Les contenus liés au club ont connu une hausse de 594 % des vues en août, atteignant près de 34 milliards. Du jamais vu pour la MLS. Même Gareth Bale, ancienne star du Real Madrid, n'avait pas suscité un tel engouement au club de Los Angeles et l'impact médiatique de Son est cinq fois supérieur au Gallois, selon le

vice-président du club, John Tarrington. Sur le terrain, Son a déjà conquis le BMO Stadium avec un cinq but et deux passes décisives en six matchs, plaçant le LAFC en position de force dans la Conférence Ouest. Mais c'est hors du terrain qu'il pulvérise les records. Après le record de Messi de 500.000 maillots vendus en un mois à Miami, Son en vend trois fois plus avec 1.500.000 maillots vendus depuis son arrivée

au mois d'août dernier. Capitaine de la sélection sud-coréenne, vainqueur de la Ligue Europa avec Tottenham quelques semaines avant son transfert, Son est accueilli à Los Angeles comme un sauveur. Pour les milliers de supporters coréens de la ville, "Sony" est bien plus qu'un joueur: c'est une icône culturelle. "C'est probablement la personne coréenne la plus célèbre au monde", confie Josh Lee, porte-parole du Tiger Supporters Group.

## Atalanta Bergame : Ademola Lookman de retour

L'attaquant de l'Atalanta Bergame Ademola Lookman, écarté par ses dirigeants pour avoir tenté de forcer son transfert à l'Inter Milan, a réintégré le groupe en vue de la quatrième journée du Championnat d'Italie ce week-end. Le Nigérian s'est entraîné pour la première fois de la saison avec ses coéquipiers lors de la séance matinale, au lendemain de la défaite de l'Atalanta (4-0) face au Paris SG en Ligue des champions. Selon la chaîne de télévision Sky Sport, Lookman s'est entretenu avec son entraîneur Ivan Juric en arrivant au centre d'entraînement de la "Dea". «Il lui a expliqué qu'il sortait d'une période très compliquée d'un point de vue personnelle, lui a demandé de pouvoir s'entraîner avec ses coéquipiers et s'est mis à disposition pour le match sur le terrain du Torino dimanche», rapporte Sky Sport. Sous contrat avec l'Atalanta jusqu'en 2027, Lookman, 27 ans, était cet été sur les tablettes de l'Inter Milan, mais ses dirigeants ont refusé de le céder, malgré une offre de plus de 40 millions d'euros. Devant leur refus, Lookman, auteur d'un

triplé en finale de la Ligue Europa 2024 reportée face au Bayer Leverkusen, avait séché la reprise de l'entraînement. Il avait ensuite été sanctionné par ses dirigeants. Passé notamment par Everton et le RB Leipzig, Lookman évolue depuis 2022 à l'Atalanta, club pour lequel il a inscrit 52 buts en 118 matches toutes compétitions confondues. L'Atalanta, entrée dans un nouveau cycle avec le départ de son emblématique entraîneur Gian Piero Gasperini et l'arrivée de Juric, est 7ème du Championnat d'Italie avec sept points, avant la quatrième journée.

Arrivé en Arabie saoudite cet été, Joao Félix n'a pas tardé à marquer les esprits. Malgré un départ prometteur, les débats autour de son choix de carrière ne s'essouffent pas. Et c'est son compatriote Cristiano Ronaldo qui a décidé de monter au créneau pour le défendre. Après des passages compliqués en Europe, l'ex-attaquant de Ben-



FRANCE

## Tessmann porte l'Olympique Lyonnais

L'Olympique lyonnais renoue ainsi avec la victoire, sa troisième de la saison, après avoir concédé sa première défaite à Rennes (1-0), le 14 septembre. Le SCO engrange lui se deuxième défaite depuis le début du championnat, et pointe à la 12e place. C'est l'Américain qui a permis aux Lyonnais de débloquer la situation après une reprise de la tête de Martin Satriano repoussée par le gardien Hervé Koffi à la suite d'un corner joué par le Tchèque Adam Karabec (65). Jusqu'alors, Satriano, recrue de la fin de mercato et titularisé pour la première fois, s'était montré particulièrement discret. Mais par la suite, un tir de l'Uruguayen a touché le poteau (70) avant qu'il ne soit remplacé par le jeune Enzo Molebe (18 ans) à la 82e minute. Mais l'ensemble de sa performance soulève la question de sa capacité à s'inscrire sur la durée au poste d'avant-centre. Privé de Tyler Morton, mais aussi d'Abner ou encore de Rémy Descamps dans les buts, remplacé par le Slovaque Dominik Greif, l'OL a largement dominé la partie (67% de possession, 16 tirs à 10) mais a montré trop d'imprécisions pour être dangereux en première période. Seuls Ainsley Maitland-Niles, qui s'est créé une belle occasion sur laquelle Koffi s'est bien interposé (6) et Tess-

**Lyon a dû s'armer de patience pour remporter un succès mérité aux dépens d'Angers avec un but de Tanner Tessmann (1-0), vendredi soir au Groupama stadium lors de la 5e journée de Ligue 1, un résultat qui permet à l'OL de revenir provisoirement à hauteur du PSG en tête du classement.**

mann, juste avant la mi-temps, dont le tir est passé juste à côté (45), ont obtenu des occasions. En fin de partie, Lyon aurait pu aggraver la marque sur une tentative de Maitland-Niles qui a frôlé le poteau à la suite d'une belle action (79) alors que les Angevins se découvriraient pour tenter d'égaliser. Dans le temps additionnel, Greif, à deux reprises, a préservé la victoire, en détournant une tentative de Lanroy Machine avant de s'interposer devant Jacques Ekomié (90+4) pour les deux seuls tirs cadrés d'Angers.

### UMTITI SALUÉ PAR AU GROUPAMA STADIUM

L'heure était à l'émotion au coup d'envoi de cet OL-Angers vendredi. Après avoir annoncé

sa retraite en début de semaine à l'âge de 31 ans, Samuel Umtiti était de retour chez lui, à Lyon, pour recevoir un ultime hommage de la part d'un public qui n'a pas oublié celui qui a été formé au club.

Il faut dire que le champion du monde 2018 avec l'équipe de France a fait du chemin depuis ses débuts en pro avec l'OL en janvier 2012 lors d'un derby en 32es de finale de Coupe de France (3-1), à l'âge de 19 ans. Cinq saisons sous les couleurs rhodaniennes, de 2012 à 2016, avant d'aller écrire son histoire au Barça, puis à Lecce et Lille. Invité par l'Olympique lyonnais a donné le coup d'envoi d'OL-Angers pour le compte de la 5e journée de Ligue 1, Umtiti a pu constater que sa cote d'amour n'avait pas faibli au Groupama Stadium. Deux larges banderoles déployées dans un virage suffisaient à témoigner toute la reconnaissance des Gones envers le désormais ex-défenseur central: "Tes valeurs ont fait de toi un joueur exemplaire, merci pour tout Big Sam".

Ovationné par le public, mais aussi par son ancien partenaire Corentin Tolisso, l'international français (31 sélections), un maillot de l'OL sur les épaules floqué du numéro 23, faisait tourner celui-ci dans les airs, sa manière à lui de saluer ce bel hommage, avant de quitter la pelouse la tête basse et les yeux humides.

## Arabie Saoudite : Ronaldo soutient Joao Félix

fica a choisi de rejoindre Al-Nassr. Une décision qui suscite de vives réactions, car beaucoup estiment qu'à 25 ans, il avait encore sa place sur le Vieux Continent. Pourtant, son association avec Cristiano Ronaldo fait déjà parler: en seulement deux matchs de championnat, Félix a inscrit trois buts et séduit son nouvel envi-

ronnement. Certains chroniqueurs ont ouvertement reproché à Félix de privilégier l'Arabie saoudite à l'Europe. Vendredi, CR7 a pris la parole via Instagram après la diffusion d'un podcast. Son message n'a laissé personne indifférent: «les idiots ne comprennent rien au football, et pourtant ils expriment leurs opinions».



## PATRIMOINE CULTUREL ARABE

# Alger accueille la première étape d'un programme régional

Alger a accueilli, jeudi, la première étape d'un programme régional sur le patrimoine culturel arabe, organisé en partenariat avec l'ALECSO. Placée sous le thème « le patrimoine culturel dans le monde arabe face aux conflits armés », cette rencontre présidée par la ministre Malika Bendouda a réuni experts et chercheurs afin de renforcer l'action commune pour la protection et la valorisation de l'héritage culturel, avec un hommage particulier rendu à l'archéologue Mounir Bouchenaki.

■ Samy Terki

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, a présidé jeudi, au Palais de la culture Moufidi-Zakaria à Alger, l'ouverture des sessions consacrées au patrimoine culturel dans le monde arabe. Cette rencontre, organisée en partenariat avec l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (ALECSO), constitue la première étape d'un programme régional d'envergure. Le thème retenu, « le patrimoine culturel dans le monde arabe face aux conflits armés », a rassemblé des experts, enseignants et chercheurs algériens et arabes dans un espace d'échanges visant à partager expériences et savoir-faire, et à renforcer l'action arabe commune en matière de protection patrimoniale. Dans son allocution, Malika Bendouda a affirmé que « la protection et la valorisation du patrimoine culturel arabe commun » représentent un enjeu stratégique majeur. Elle a salué le choix de l'Algérie comme point de départ de cette initiative pionnière, soulignant que cette rencontre « dépasse la simple portée protocolaire et traduit une volonté arabe partagée de défendre l'identité culturelle et de placer la culture et le patrimoine au cœur du développement, du dialogue et de la solidarité entre les peuples ». Abordant la thématique des conflits armés, la ministre a dénoncé « l'agression sioniste systématique contre le patrimoine palestinien, qualifiée de crimes culturels et



humains », réaffirmant l'engagement constant de l'Algérie à soutenir la cause palestinienne et à mobiliser les énergies arabes et internationales pour défendre son héritage. Elle a rappelé l'expérience historique de l'Algérie, où le patrimoine a servi de rempart contre le colonialisme. « Notre patrimoine a été le miroir de la résistance du peuple algérien et demeure un modèle à suivre dans la préservation de l'identité », a-t-elle indiqué, annonçant par ailleurs plusieurs rendez-vous culturels majeurs en partenariat avec l'ALECSO : le Forum des opéras arabes prévu le 11 octobre 2025, le Forum arabe du patrimoine culturel immatériel les 26 et 27 novembre 2025, ainsi que le Forum des découvertes archéologiques en décembre. La ministre a également mis en avant le rôle de l'ALECSO dans

la valorisation du patrimoine algérien, rappelant notamment l'inscription de la ville de Miliana au registre du patrimoine architectural et urbain de l'organisation. Elle a rendu hommage au professeur Mounir Bouchenaki, qualifié de « figure scientifique et intellectuelle arabe de haut niveau », dont le parcours illustre l'engagement d'une génération entière dans la défense du patrimoine matériel et immatériel. Elle a réaffirmé que l'Algérie « demeurera fidèle à sa mission civilisationnelle de protection de la culture et des arts, considérant que le patrimoine est un investissement dans l'être humain, un vecteur d'identité et un pont vers l'avenir ». Pour sa part, Hamid Bensif Ennoufli, directeur de la gestion culturelle à l'ALECSO, a insisté sur l'importance de cette session d'Alger, qui permet

d'échanger expériences et savoir-faire « dans le but d'investir le patrimoine culturel pour construire le développement durable ». Selon lui, ces travaux « reflètent la réelle volonté et rassemblent les efforts pour mettre en œuvre toutes les méthodes possibles afin de répondre aux défis croissants du patrimoine culturel dans le monde arabe ». La rencontre a également été marquée par un hommage rendu à Mounir Bouchenaki, archéologue de renommée mondiale et expert de longue date auprès de l'UNESCO. L'universitaire a partagé son expérience à travers une conférence, relatant ses interventions pour la protection de sites historiques dans plusieurs pays tels que l'Irak, l'Égypte, la Syrie, le Cambodge ou encore le Liban.

S.T.

## Timgad, une visite inoubliable pour les invités du Festival d'Imedghassen

La sortie à Timgad, organisée dans le cadre du Festival international du film d'Imedghassen, a marqué les esprits de tous les participants. Par une matinée ensoleillée, le convoi est parti de Batna vers le site antique, situé au pied des Aurès, à une trentaine de kilomètres. Dans le bus, l'ambiance était faite d'impatience et de curiosité. Tous savaient qu'ils allaient découvrir un lieu unique au monde. Dès l'arrivée, le spectacle a impressionné. Sous un ciel clair, les « ruines romaines » se dressaient fièrement, colonnes, ruelles pavées, forum et théâtre antique rappelaient la grandeur passée de cette cité. La lumière du soleil mettait en relief chaque pierre, comme pour leur redonner vie. Le guide a

ensuite emmené le groupe dans une véritable immersion historique. Avec passion, il a expliqué la fondation de Timgad par l'empereur Trajan au Ier siècle, son urbanisme moderne, son rôle dans l'expansion romaine et la richesse culturelle qui l'animait. Il a évoqué la vie quotidienne des habitants : marchés, thermes, bibliothèque et spectacles au théâtre. Aux côtés du guide, le critique et historien du cinéma Ahmed Bedjaoui a apporté son regard. Il a rappelé que la préservation du patrimoine est essentielle et qu'elle doit inspirer les générations actuelles. La visite, d'une durée de deux heures, a été ponctuée de nombreux arrêts. Les invités ont admiré mosaïques, colonnes parfaitement alignées

et amphithéâtre. Les artistes présents, comme Ayda Ababsa, Malika Belbey ou Hadjer Sebata, ont photographié et commenté chaque détail. L'humour de Khalti Boualem a détendu l'atmosphère, tandis que les invités étrangers exprimaient leur émerveillement. Certains, venus de Syrie, d'Égypte ou d'Europe, ont comparé Timgad à d'autres grandes cités antiques et salué la richesse du patrimoine algérien. Mais cette sortie n'a pas été qu'une visite guidée. Les participants ont aussi ressenti l'âme du lieu, le bruit des pas sur les pavés, le vent entre les colonnes, le parfum des herbes sauvages, le silence qui enveloppe les ruines. Timgad apparaissait non pas comme un vestige figé,

mais comme une cité encore vivante. La visite a aussi permis de mettre en avant les autres richesses de la région de Batna, le mausolée d'Imedghassen, le parc national de Belezma et Lambèse, ancienne garnison romaine. Autant de sites qui montrent que Batna est une terre où se mêlent histoire et nature. À la fin du parcours, les visages exprimaient l'admiration et la fierté. Pour beaucoup, Timgad n'est pas seulement un monument du passé, mais une source d'inspiration pour le présent. En reliant cinéma et patrimoine, le Festival international du film d'Imedghassen a montré qu'il dépasse la simple projection de films. Il met en valeur la culture, l'histoire et le tourisme de toute une région.

### FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE CONTEMPORAINE D'ALGER

#### Une ouverture placée sous le signe de la paix et de la Palestine

Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi a accueilli, jeudi soir, l'ouverture de la 13<sup>e</sup> édition du Festival international de danse contemporaine d'Alger (FCIDC). Durant deux heures, la scène s'est transformée en un espace de mémoire et d'expression, où la danse a pris la forme d'un langage collectif, porteur d'un message de paix et de solidarité. Placé sous le thème « Hymne à la paix », le festival réunit cette année des compagnies de huit pays : Algérie, Chine, Syrie, Sénégal, Russie, Espagne, Italie et Tchèque. La Palestine, invitée d'honneur, a marqué la soirée inaugurale par sa présence artistique et symbolique. Dans son allocution, la commissaire du festival, Fatma-Zohra Namous, a rappelé que « la danse contemporaine n'est pas une échappée. Elle est un ancrage. Elle nous rappelle que le corps est porteur de mémoire, d'histoire, de liens ». Ces paroles ont trouvé un écho immédiat avec la création inaugurale Ah ya Ghaza (Ô Gaza), chorégraphiée et mise en scène par Fatma-Zohra Namous sur un texte et des arrangements musicaux de Nadjat Taybouni. Inspirée d'une œuvre d'Oum Keltoum, réorchestrée par Mohamed Abdelouahab, la pièce a réuni sur scène des danseurs algériens et palestiniens. Pieds nus, dans des costumes aux couleurs sobres, ils ont alterné gestes lents, chutes et relèvements, comme une métaphore du destin d'un peuple. Les lumières, travaillées en clair-obscur, accompagnaient les mouvements, passant de tons chauds aux couleurs sombres. En arrière-plan, un écran projetait des images de Jérusalem et de Ghaza : dômes, ruelles anciennes, visages d'enfants. Ces « projections » donnaient à la danse une dimension supplémentaire, transformant la scène en témoignage visuel. Un moment fort a marqué la soirée, un danseur, seul au centre de la scène, tenant un voile blanc sous une lumière crue, a captivé l'assistance. Autour de lui, les autres artistes dessinaient des cercles avec leurs mains, comme pour redessiner des frontières. La chorégraphie s'est conclue par une image figée : tous les danseurs levés vers l'écran où apparaissait le Dôme du Rocher. Le silence qui a suivi a profondément saisi le public. À la sortie, une spectatrice confiait : « J'avais l'impression d'entendre Ghaza respirer à travers leurs gestes. Ce soir, la danse a fait plus qu'un discours ». Un danseur palestinien expliquait de son côté : « Chaque pas était une prière, chaque chute une perte, chaque relèvement une promesse ». L'ouverture du FCIDC a ainsi pris la forme d'un hommage et d'une résistance symbolique. La danse a été utilisée comme un langage universel, exprimant à la fois la douleur et l'espérance.

S.T.

# 16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
05:23	12:47	16:14	18:52	20:06

## Le président Tebboune félicite le champion Djamel Sedjati

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a félicité le coureur Djamel Sedjati, après que celui-ci a remporté, hier, la médaille d'argent du 800 m des Mondiaux d'athlétisme qui se déroulent à Tokyo. « Bravo à toi, notre champion Djamel Sedjati,

pour cet exploit tant attendu aux Mondiaux d'athlétisme à Tokyo... as honoré l'Algérie et l'emblème national... ein succès pour la suite de ton parcours, avec l'aide d'Allah », a écrit le chef de l'État sur son compte officiel sur les réseaux sociaux.

## Djamel Sedjati honore l'athlétisme algérien

Sedjati a tenu son rang. Attendu parmi les favoris, l'Algérien de 26 ans a décroché la médaille d'argent du 800 m lors des championnats du monde de Tokyo (13-21 septembre), offrant ainsi à l'Algérie son unique breloque de la compétition.

Auteur d'un chrono impressionnant de 1:41.90, Sedjati n'a été devancé que par l'intouchable Kényan Emmanuel Wanyonyi (1:41.86), tandis que le Canadien Marco Arop complétait le podium (1:41.95). Les trois premiers sous la barre mythique des 1:42 : du jamais vu aux Mondiaux ! Vice-champion du monde déjà en 2022 à Eugene, le natif de Sougueur disputait sa quatrième grande finale (Mondiaux et JO confondus). Avec l'expérience accumulée, il s'impose désormais comme un pilier du 800 m mondial.

La finale de Tokyo a marqué les esprits : tous les participants ont couru sous les 1:43.00, établissant un record de densité historique. Derrière le trio

de tête, l'Irlandais Cian McPhillips a signé un nouveau record national (1:42.15), le Jamaïcain Navasky Anderson a amélioré le sien

(1:42.76), tandis que l'Espagnol Mohamed

Attaoui (1:42.21) et le Britan-

nique Max Bur-

gin

(1:42.29)

ont réalisé leurs meilleures performances.

Dans une telle adversité, monter sur le podium relevait de l'exploit.

En signant sa meilleure performance de la saison, Sedjati s'est imposé au cœur de la course la plus relevée de l'histoire des Mondiaux, confirmant son statut de référence mondiale sur 800 mètres.

Marouane A.



# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION /Dimanche 21 septembre 2025//N° 1165// PRIX 20DA

Une rentrée sous le signe de l'innovation scolaire

## Près de 12 millions d'élèves retrouvent ce matin les bancs de l'école

**L**es élèves des trois paliers scolaires rejoignent aujourd'hui les bancs de l'école à travers le territoire national. Environ 12 millions d'élèves et un million de fonctionnaires, entre enseignants, responsables éducatifs et pédagogiques, rejoindront leurs établissements scolaires, pour cette nouvelle rentrée placée sous le signe de la santé scolaire.



année pour une meilleure maîtrise des langues étrangères. Pour les lycées, les établissements scolaires devraient relancer le programme « Entre lycées » pour insuffler un esprit de compétition saine et valoriser les projets innovants menés au sein des établissements. Parmi les principales mesures prises, le ministère a cité le renforcement des directions de l'éducation en ressources humaines, l'élargissement du parc des infrastructures éducatives dans le cadre du programme 2025, avec 600 classes d'extension, 196 nouveaux collèges et 70 nouveaux lycées, en plus du programme d'aménagement. Lors de ses visites d'inspection effectuées dans plusieurs wilayas, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a insisté sur la livraison des établissements scolaires dans les délais, afin de permettre aux élèves de rejoindre les bancs des écoles dès le premier jour. Il a également souligné l'importance de l'encadrement administratif et pédagogique dans les nouveaux établissements, ainsi que la fourniture de repas chauds aux élèves, dès le premier jour de la rentrée, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Il a aussi évoqué la généralisation des tablettes électroniques dans les écoles, dans le but d'alléger le poids des cartables, en plus de la poursuite de l'amélioration des conditions de scolarisation, de la qualité de l'enseignement et de leur adaptation aux évolutions numériques. Via ces mesures, le ministère de tutelle s'attelle à mettre en œuvre les décisions et les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la bonne prise en charge des élèves des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), notamment en ce qui concerne la restauration et le transport scolaires, le chauffage, le sport et la médecine scolaires. Il s'agit aussi de garantir une meilleure prise en charge de la famille de l'éducation, enseignants, éducateurs et responsables pédagogiques.

M. K.

Pour la rentrée scolaire 2025-2026, plusieurs changements et priorités sont annoncés : la première semaine sera dédiée à la santé scolaire. Le ministère de l'Éducation nationale a en effet placé cette rentrée sous le signe de la santé scolaire, en consacrant la première semaine à des activités de sensibilisation sous le slogan « La santé scolaire, pour un avenir sain et sécurisé », et ce, en coordination avec le ministère de la Santé et la Commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer. Ainsi, un cours inaugural sera donné le premier jour, suivi d'ateliers interactifs et des activités de sensibilisation, tout au long de la semaine, portant sur « la santé et la nutrition saine » pour le cycle primaire et « les dangers des boissons énergétiques, la dépendance aux écrans et aux substances psychotropes » pour les cycles moyen et secondaire. Sur le plan pédagogique, la rentrée sera marquée par la réorganisation des matières et des horaires pour la troisième année de l'enseignement primaire. Les matières et horaires de la troisième année de l'enseignement primaire seront réorganisés. Cette réorganisation des matières et des horaires de la troisième année du cycle primaire entrera en vigueur en tant que première étape d'une approche globale visant la modernisation des programmes et des curricula, en plus de la prise de dispositions nécessaires à l'inscription des nouveaux élèves en première année primaire et en préscolaire. Dans le cycle secondaire, un nouveau programme d'anglais sera introduit pour les élèves de la 1<sup>re</sup>

année pour une meilleure maîtrise des langues étrangères. Pour les lycées, les établissements scolaires devraient relancer le programme « Entre lycées » pour insuffler un esprit de compétition saine et valoriser les projets innovants menés au sein des établissements. Parmi les principales mesures prises, le ministère a cité le renforcement des directions de l'éducation en ressources humaines, l'élargissement du parc des infrastructures éducatives dans le cadre du programme 2025, avec 600 classes d'extension, 196 nouveaux collèges et 70 nouveaux lycées, en plus du programme d'aménagement. Lors de ses visites d'inspection effectuées dans plusieurs wilayas, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a insisté sur la livraison des établissements scolaires dans les délais, afin de permettre aux élèves de rejoindre les bancs des écoles dès le premier jour. Il a également souligné l'importance de l'encadrement administratif et pédagogique dans les nouveaux établissements, ainsi que la fourniture de repas chauds aux élèves, dès le premier jour de la rentrée, en coordination avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Il a aussi évoqué la généralisation des tablettes électroniques dans les écoles, dans le but d'alléger le poids des cartables, en plus de la poursuite de l'amélioration des conditions de scolarisation, de la qualité de l'enseignement et de leur adaptation aux évolutions numériques. Via ces mesures, le ministère de tutelle s'attelle à mettre en œuvre les décisions et les instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la bonne prise en charge des élèves des trois paliers scolaires (primaire, moyen et secondaire), notamment en ce qui concerne la restauration et le transport scolaires, le chauffage, le sport et la médecine scolaires. Il s'agit aussi de garantir une meilleure prise en charge de la famille de l'éducation, enseignants, éducateurs et responsables pédagogiques.

## Réformes éducatives

### De l'écoute des attentes à la mise en œuvre des solutions

« Le ministre de l'Éducation a apporté des réponses pour de nombreux dossiers et préoccupations soulevées par la famille éducative. Cela reflète la volonté sincère du ministère d'établir une école algérienne juste, équitable et moderne, capable de relever les défis éducatifs et sociaux. Vos préoccupations ne resteront pas de simples propositions, mais se transformeront en engagements concrets qui seront suivis de près par le ministère », a indiqué le président de la Commission de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses de l'APN, Zakaria Belkhir. Ladite commission a tenu une rencontre mercredi dernier avec le ministre de tutelle, Mohamed Seghir Saadaoui, au cours de laquelle les deux parties ont examiné plusieurs dossiers jugés « préoccupants » pour les professionnels du secteur, a indiqué Zakaria Belkhir, dans un communi-

qué. Les deux parties ont convenu de la nécessité de prendre des décisions urgentes ou de revoir certaines procédures, comme celle concernant la mutation des enseignants. Il a été souligné qu'il est impératif de renforcer la transparence en ouvrant la possibilité de recours, avec l'annonce des résultats en deux phases (préliminaire et définitive). Les deux parties ont également discuté de la possibilité de dissocier la gestion des écoles primaires des collectivités locales et d'envisager un retour à un enseignement primaire d'une durée de six ans. Concernant les classes préparatoires, il a été convenu d'examiner les raisons de l'échec de leur généralisation sur les écoles du territoire national. Sur le volet pédagogique, il a été proposé de réviser le volume horaire de la langue française et de l'éducation islamique pour garantir l'équilibre et l'équité entre les différentes spécialités. Pour faire face à la surcharge des classes, un plan sera

adopté pour construire de nouvelles institutions, réduire le système à double vacation, et plafonner le nombre d'élèves par classe à 36 au maximum. Le problème de l'absence des élèves de terminale au troisième trimestre a également été soulevé. Il a été recommandé de traiter ce problème par des conseils de discipline pour dissuader les écoliers de renoncer à l'absentéisme. Quant aux professionnels du secteur, il a été souligné l'importance de réviser les missions des directeurs de l'éducation, et de les désigner à ce poste suivant le critère de compétence, et de leur assurer en parallèle une formation continue pour une bonne gouvernance du secteur. L'accent a également été mis sur la nécessité d'élargir les programmes de formation pour inclure toutes les catégories, en particulier les enseignants. En ce qui concerne les logements d'astreinte, l'accent a été mis sur la nécessité de les numériser et d'adopter des mesures strictes

pour faire face aux déséquilibres entre l'offre et la demande, notamment dans les wilayas du sud, ajoute la même source. Dans un autre registre, la commission parlementaire a reproché au ministère son adoption de « mesures d'urgence » face à la propagation des drogues et des psychotropes dans le milieu scolaire. Enfin, le président de la commission de l'éducation de la chambre basse du Parlement indique que la réponse du ministère aux nombreuses préoccupations reflète « sa sincère volonté d'établir une école algérienne moderne, apte à relever les défis éducatifs et sociaux », et que les réformes engagées contribueront à améliorer la qualité de l'éducation, et à préserver la dignité de l'éducateur, rassurant ainsi la famille éducative que « leurs préoccupations ne resteront pas de simples propositions, mais se transformeront en engagements concrets.